



La stratégie maritime de l'Iran et ses conséquences pour le dispositif français dans le golfe arabo-persique

Par le capitaine de frégate Julien Rigot, stagiaire de la 25^{ème} promotion de l'Ecole de guerre

Sous la direction de Monsieur Pascal Le Pautremat, géopoliticien, docteur en histoire contemporaine



Le détroit d'Ormuz (Photographie NASA/Cobris)

Résumé :

La situation géopolitique change rapidement au Moyen-Orient. La position de l'Iran et de ses alliés sort renforcée du conflit contre Daesh en Irak et en Syrie. L'Arabie saoudite et la coalition arabe, a contrario, s'enlisent dans une guerre meurtrière contre les rebelles Houthis soutenus par Téhéran au Yémen. La république islamique, galvanisée par l'accord sur le nucléaire signé en 2015, et qui avait longtemps sous-exploité la mer, développe une stratégie maritime qui lui permet d'asseoir sa prospérité, son influence régionale et sa capacité de contrôler les détroits clés, notamment Ormuz. La France, pour qui le Moyen-Orient et le golfe persique sont une zone de première importance, possède de nombreux accords de défense avec les pays arabes sunnites, une base aux Emirats Arabes Unis et une proximité opérationnelle avec les Etats-Unis. Toutefois, dans un contexte de polarisation de la région et de montée en puissance de l'Iran et des communautés chiites, notre pays gagnerait à développer un lien militaire pragmatique avec ce pays, au service de son autonomie stratégique.

Summary

Geopolitical situation is changing rapidly in the Middle-East. On one hand, Iran and allies postures have been strengthened by their implication in the war against Daesh in Irak and Syria. On the other hand, Saudi Arabia and the Arabic coalition's war against Iran backed Houthis rebels is getting stuck in the desert. Benefitting from the 2015's nuclear agreement, Islamic Republic of Iran is quickly developing her maritime strategy, formerly weak. This will allow her to gain a flourishing economy and to enlarge her regional influence and to control key choke points such as the Strait of Hormuz. France sees the Middle-East region as a priority, and has thus sealed numerous defense agreements with Arabic gulf countries and owns a military base in the United Arab Emirates. She is also sharing a close operational relationship with United States armed forces. However, considering the regional bipolarization and the rise of Iran and Shias, our country could benefit from deepening the military relationships with Iran on a pragmatic way, serving our strategic autonomy.

INTRODUCTION

L'Iran est un pays mal connu en Occident et singulièrement en France. Depuis la révolution islamique de 1979, les relations bilatérales ont été compliquées et ont connu des variations notables ; mais, en tout état de cause, l'Armée française n'est pas entrée en contact - du moins officiellement - avec son homologue iranienne. Engagé dans la marine nationale en 1999 et ayant réalisé plusieurs missions en océan indien, en mer rouge, dans le golfe d'Aden, en mer d'Arabie et le golfe arabo-persique, j'ai croisé à plusieurs reprises des bâtiments iraniens, notamment lors des passages du détroit d'Ormuz. Lors d'un de ces franchissements avec le porte-avions *Charles de Gaulle* en 2010, dans le cadre de la mission *Agapanthe*, nous avons été approchés de façon relativement agressive par une vedette de la marine des gardiens de la révolution, grée d'hommes armés et un grand pavillon iranien. Nous étions prêts à réagir si besoin ; l'incident en était resté là. J'ai eu également l'occasion - comme de nombreux marins ayant servi au sein des bâtiments d'escorte du groupe aéronaval - de travailler avec *l'US Navy* dans cette région. Nos alliés américains, singulièrement la cinquième flotte et l'état major de *l'USNAVCENT* ont une posture très défensive vis-à-vis de ce pays, cohérente avec leur relation bilatérale qui est restée très conflictuelle depuis presque quarante ans. En 2008, à la suite du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2007, la France a installé des implantations militaires aux Emirats Arabes Unis, dont une base navale à Abou Dhabi. Elle abrite l'Etat-major du commandant de zone maritime océan indien (ALINDIEN), qui est également COMFOR EAU (commandant des forces françaises stationnées aux Emirats Arabes Unis). Ce pays, avec lequel nous avons des accords de défense, est assez clairement orienté contre l'Iran, avec un différent ancien sur les îles de Tomb et Abu Moussa. Le positionnement des forces françaises vis-à-vis de l'Iran a depuis lors, été plutôt en phase avec ses alliés et partenaires dans la région, avec une tendance toutefois plus modérée et non agressive.

Pourtant, la situation géopolitique change rapidement au Moyen-Orient. Les équilibres qui prévalaient au cours de la dernière décennie sont en train de se modifier, donnant à l'Iran une position plus forte et plus influente dans la région. Dans le contexte qui voit la levée d'une partie des sanctions économiques contre l'Iran à la suite de l'accord sur le nucléaire JCPOA en 2015, l'implication des forces iraniennes dans la lutte contre *Daesh* en Irak et en Syrie, le renforcement des soutiens iraniens et des communautés chiites que cela soit au Liban ou au Yémen et le désengagement progressif des Etats-Unis sur ce théâtre, l'Iran gagne en influence vis-à-vis notamment de l'Arabie saoudite et de ses alliés arabes. L'outil maritime iranien qu'il

soit civil ou militaire joue un rôle important dans cette stratégie de puissance. De nombreuses études souvent anglo-saxonnes, se sont intéressées à la stratégie navale de l'Iran, particulièrement vis-à-vis du détroit d'Ormuz et de ses approches. D'autres études et ouvrages traitent des questions géopolitiques et du positionnement de l'Iran dans le jeu des puissances régionales et de sa stratégie globale. Toutefois, la stratégie maritime du pays, englobant dans un ensemble cohérent les stratégies de richesse, de moyens et navale n'a pas été décrite de façon détaillée. Cette étude tente donc de la décrire, d'en démontrer les forces et les faiblesses et de faire le lien avec le positionnement de notre pays et de ses forces armées dans la région. Cette étude m'a donc conduit à m'intéresser au positionnement diplomatique-militaire de notre pays vis-à-vis de l'Iran tels qu'il existe aujourd'hui et d'en proposer des pistes d'évolution, cohérentes avec notre stratégie générale et nos intérêts dans la région.

Je me suis employé à donner du corps et une application pratique aux théories stratégiques maritimes, telles qu'elles ont été notamment décrites par Lars Wedin dans son ouvrage *Stratégie maritimes au XXIème siècle* – éditions Nuvis paru en 2015. Cette étude réalisée en temps contraint, s'attache toutefois à en distinguer les grandes lignes. Les positions développées ici, notamment les considérations géopolitiques et les propositions impliquant les forces armées françaises sont largement personnelles et ne sont pas forcément représentatives des positions officielles.

Cette étude est divisée de la façon suivante. Dans une première partie, seront abordés la structure et les buts de la république islamique puis ce qui compose sa stratégie maritime, au service de sa stratégie globale. Dans une seconde partie, seront développés la position et les intérêts de la France dans la région moyen-orientale ainsi qu'une proposition d'évolution de la relation diplomatique-militaire avec l'Iran, cohérente avec les ambitions stratégiques de notre pays.

PREMIERE PARTIE – LA STRATEGIE MARITIME DE L’IRAN, AU SERVICE D’UNE STRATEGIE GLOBALE

1. La stratégie générale de l’Iran

Le régime iranien

L’avènement de la république islamique d’Iran en 1979 a été un changement spectaculaire dans l’histoire politique du pays. La révolution, prise en main par l’ayatollah Khomeiny, voit la mise en place d’un régime théocratique qui se fonde et tire sa légitimité de l’islam chiite. Le nouveau régime distingue la charge du président de la république, qui est élu par un vote populaire tous les quatre ans, de celle de guide suprême de la Révolution, fonction occupée depuis 1989 par l’ayatollah Ali Khamenei, et s’appuie sur un corps très puissant de gardiens de la révolution omniprésent dans toutes les activités militaires, sociales et économiques.

Le système politique iranien est très complexe. Il repose sur un savant mélange entre les institutions élues au suffrage direct (président de la république, le conseil des ministres, le parlement *Majlis*, l’assemblée des experts) et les institutions non élues (guide de la révolution, conseil des gardiens de la constitution et conseil du discernement de l’intérêt supérieur du régime). Par ailleurs, de nombreux rapports de forces sont présents dans la vie publique iranienne.

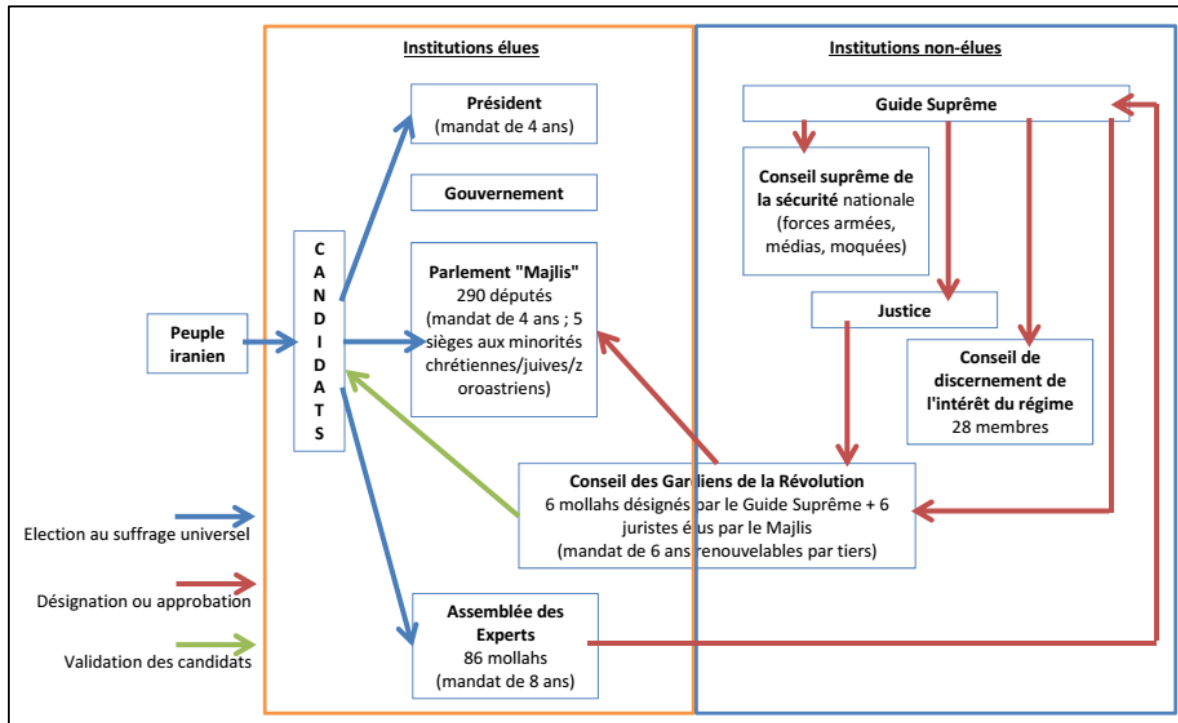
Selon Frédéric Tellier dans *L’heure de l’Iran*¹, si le guide suprême reste le personnage clé de l’Etat, un certain nombre de contre pouvoirs relativisent son rôle. La face cachée du pouvoir iranien peut être décrite sous forme de quatre cercles concentriques :

- au centre, les figures patriarcales et fondatrices de la révolution qui constitue le noyau dur d’une ligne conservatrice liée au Guide ;
- dans le deuxième cercle se trouvent des personnalités désignées par le Guide et comprend des cadres du régime, des hauts fonctionnaires, des juges, des gouverneurs de provinces et des maires de grandes villes ;
- dans le troisième cercle, se trouve un système de régulation sociale et économique parallèle vouée à protéger le système islamique, composé d’éléments qui assurent ma stabilité économique et militaire de l’Etat comme :

¹ Frédéric Tellier, *L’heure de l’Iran*, Paris, Ellipse, 2005

- les forces et services de sécurité du pays : comités révolutionnaires islamiques (police des mœurs), *Basij* (milice de choc), les *Sepah-e Pasdaran* (120000 h), l'armée régulière *Artesh* (300000 h) ;
 - les institutions révolutionnaires chargées de surveiller l'appareil d'Etat (*Anzar-e Hezbollah*) ;
 - le ministère du renseignement (MOIS) et les services secrets (VEVAK) ;
 - les moyens d'influence vers l'étranger comme l'Organisation pour la culture et les relations islamiques (OCRI), l'Organisation pour la propagation de l'Islam ou l'Assemblée pour le peuple de la maison du prophète qui vise à assurer le leadership de l'Iran sur les communautés chiites étrangères (Liban, Irak, Bahreïn ou Pakistan).
- Le quatrième cercle est composé de la société civile composée notamment de jeunes, de groupe de pression et d'opposition intellectuelle, de certains hauts fonctionnaires, de clans familiaux et de groupes de femmes.

Ce système de pouvoir iranien est ainsi plus complexe qu'il n'y paraît. Il suit toutefois des buts précis qui n'ont pas tellement varié depuis la mise en place de la république islamique.



Organisation de l'institution politique iranienne²

² Vincent Loiseau, *L'Iran : entre stratégie régionale et rayonnement international*, Mémoire Ecole de Guerre, 2017

Buts politiques, politique étrangère

Les buts politiques visés par le régime iranien sont :

- en interne, le maintien du régime issu de la révolution islamique ;
- en externe, le maintien de son indépendance stratégique, l'augmentation de son influence régionale - en échos avec son rayonnement culturel et sa puissance passée – notamment en se présentant comme leader du monde musulman.

Ainsi, la politique étrangère est entièrement tendue vers ces objectifs. Selon les articles 152 à 155 de la constitution iranienne³, la politique étrangère du pays est basée sur le rejet de toute forme de domination extérieure, la préservation de son indépendance et de son intégrité territoriale, la défense des droits de tous les musulmans, le non alignement avec les puissances dominantes et les relations mutuelles pacifiques avec les pays non agressifs. Tout accord, qui verrait la mise en place d'une domination étrangère sur les ressources économiques et naturelles, la culture, l'armée ou tout autre affaire régaliennne est interdit. Selon ce texte, l'Iran s'abstient de toute intervention dans les affaires internes des autres nations tout en soutenant les droits des opprimés contre les oppresseurs ou que cela soit à travers le monde.

C'est ainsi que la politique étrangère actuelle de l'Iran s'inscrit dans les grandes lignes suivantes :

- Condamnation de l'ingérence américaine dans les affaires régionales. L'anti-américanisme est entretenu par le régime au sein de la société iranienne ;
- Condamnation de l'Etat d'Israël et de la politique sioniste au proche et au Moyen-Orient ;
- Soutien aux alliés régionaux comme la Syrie de Bachar el-Assad, l'Irak et le Hezbollah libanais ;
- Liens entretenus avec la Russie, la Turquie, l'Inde, le Pakistan, le sultanat d'Oman et la Chine ;
- Relations diplomatiques rompues avec l'Arabie saoudite depuis 2016, relations tendues avec les états du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) et différent avec les E.A.U à propos des îles Tomb et Abu Moussa ;
- Politique d'ouverture vers la communauté internationale en particulier les pays de l'organisation de la coopération islamique et les non alignés.

³ Constitution de la république islamique d'Iran de 1979 – amendée le 28 juillet 1989

Rôle des forces armées iraniennes

Les forces armées sont ainsi chargées, selon la constitution⁴ de la protection de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire et du maintien de l'ordre islamique. Elles se doivent d'être islamiques, de promouvoir ces valeurs et ne peuvent accueillir d'étranger. Dans le même ordre d'idée, aucune base militaire étrangère ne peut être installée sur le territoire iranien, même pour des raisons pacifiques. Par son article 150, la constitution prévoit, au sein des forces armées, un corps de gardien de la révolution ou *Pasdaran*, qui est plus particulièrement chargé de protéger la révolution et ses acquis. La répartition des missions entre l'armée régulière ou *Artesh* et les *Pasdaran* est fixée par une loi spécifique.

Les forces armées sont ainsi un des éléments fondateur du régime que cela soit en interne, comme outil de préservation du régime, ou en externe pour la protection du pays et la promotion de la puissance iranienne.

Synthèse

Le régime iranien est un système théocratique centralisé, mais qui s'appuie sur une large base populaire. Au sein de la république islamique, les forces armées en particulier les *Pasdaran* jouent un rôle de premier plan tant au point de vue militaire qu'économique et financier. Le pays poursuit une politique d'auto-préservation et d'obtention d'une indépendance stratégique qui passe notamment par son influence régionale et internationale.

⁴ Ibidem

2. La stratégie maritime de l'Iran

Généralités sur la notion de stratégie maritime

La notion de stratégie maritime n'étant pas définie de façon parfaitement claire et ayant varié au cours de siècle et des penseurs stratégiques, nous utiliserons celle définie par Lars Wedin dans son ouvrage « *Stratégies maritimes au XXIème siècle – L'apport de l'amiral Castex* »⁵, qui propose une des synthèses les plus aboutie : « La stratégie maritime est ainsi la science et l'art de la manœuvre des forces pour accomplir les fins politiques dans le domaine maritime. »

La stratégie maritime a ainsi deux vocations :

- créer, favoriser, accroître les éléments qui constituent la puissance maritime (combinaisons de critères géographiques, économiques et financiers, industriels, politiques et militaires)
- mettre cette puissance en œuvre pour remplir les objectifs politiques dont découlent les objectifs de la stratégie de défense.

La stratégie maritime s'appuie sur la « manœuvre » de forces qui sont à la fois des « moyens » et des « voies » : les moyens qui sont les composantes de la puissance maritime et les voies qui sont les façons de les mettre en œuvre.

Ainsi, d'après les analyses de l'amiral Castex et du général Poirier, le capitaine de vaisseau Wedin⁶, définit la stratégie maritime comme une partie de la stratégie générale ou intégrale d'un pays et liée à la stratégie morale, la stratégie économique et financière, la stratégie industrielle, la stratégie de défense, la stratégie diplomatique.

La stratégie maritime a besoin de trois sous-stratégies pour être en mesure d'atteindre ses objectifs politiques :

- La stratégie des richesses dont la vocation est de développer et d'exploiter les richesses de la mer et de maximiser le résultat de la stratégie économique en tenant compte des restrictions légales, écologiques posées par les lois internationales et nationales ;

⁵ Lars Wedin, *Stratégies maritimes au XXIème siècle – L'apport de l'Amiral Castex*, Nuvis 2015

⁶ Ibidem

- La stratégie des moyens est chargée de concevoir, de construire, d'acheminer les moyens nécessaires à la stratégie maritime ;
- La stratégie navale qui est, elle, la stratégie d'action militaire au service de la stratégie maritime.

Stratégie de richesse de l'Iran

Généralités

L'Iran possède deux façades maritimes : 740 kilomètres sur la mer Caspienne et 1700 kilomètres sur le golfe arabo-persique et la mer d'Oman. Historiquement, l'Iran est considéré comme un pays plutôt enclavé, la capitale Téhéran se situant dans les terres, à plus de 650 kilomètres au nord des rives du golfe arabo-persique. Après la chute de l'union soviétique, le pays souhaitait développer ses infrastructures portuaires et ses moyens maritimes mais ce projet a été contrarié par les séquelles de la guerre contre l'Irak, l'isolement diplomatique et les sanctions internationales qui ont suivi le développement de son programme nucléaire.



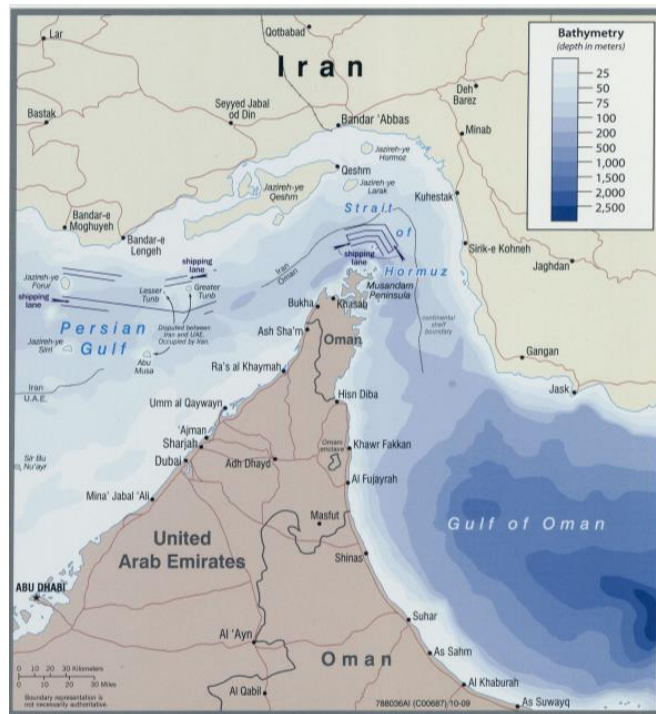
Carte générale de l'Iran (source internet)

La région de la caspienne, plus peuplée, a connu un développement plus important que la façade du golfe persique, notamment via les activités de tourisme et de pêche. Le maillage portuaire iranien sur le golfe persique est resté relativement faible comparé au pays arabes de la rive sud. Même si les terminaux portuaires du golfe ont servi depuis les débuts à l'export des hydrocarbures, les exploitations pétrolières et gazières offshore n'ont véritablement décollé qu'à compter des années 2000, s'accompagnant de l'épuisement relatif des champs terrestres. L'aspect stratégique des zones côtières du golfe et notamment du détroit d'Ormuz s'est ainsi révélé au régime iranien qui cherche son autonomie tant militaire qu'économique.

Le détroit d'Ormuz

Selon Pierre Royer⁷, le golfe arabo-persique recèle plus de la moitié des réserves mondiales prouvées de pétrole et 40% de celles de gaz. Les conditions d'exploitation y sont favorables car les fonds marins sont faibles (50m en moyenne, jamais au-delà de 100m). La région est la deuxième plus grosse productrice de pétrole *offshore*, et la troisième de gaz. Son unique voie d'accès se fait via le détroit d'Ormuz : environ 40% des flux maritimes pétroliers – 20 millions de barils par an, soit 8 à 10 tankers par jour en moyenne, passent par ce goulet de 60 kilomètres de long par 40 de large à peine. Ce détroit est ainsi la première route maritime d'exportation d'hydrocarbures pour les pays du golfe : le royaume de Bahreïn, l'Irak, le Koweït, le Qatar, les Emirats Arabes Unis, l'Arabie Saoudite, et bien entendu l'Iran. Seuls ces deux derniers pays possèdent des routes alternatives, mais ce passage est pour tous le plus rentable pour l'export vers les pays du sud-est asiatique, en particulier la Chine, qui est une grosse consommatrice.

⁷ Pierre Royer, *Géopolitique des mers et des océans – Qui tient la mer tient le monde* – 2^{ème} Edition, PUF 2014



Carte du détroit d'Ormuz⁸

Par ailleurs, il existe peu d'effets palliatifs à la fermeture du détroit. Des pipelines ont été construits ou sont en projet mais ils ne permettent pas encore d'écouler la production journalière de la région. Pour les biens de consommation la situation est également difficile car il n'existe pas de route importante et de réseau ferré sur les rives du détroit⁹. Un blocage du détroit aurait des conséquences économiques majeures que cela soit pour les pays importateurs comme exportateurs, dont l'Iran.

La navigation dans le détroit est compliquée par les hauts fonds et la présence d'îles (Abu Moussa, Sirri et les deux Tomb). Lors de leur transit, pour éviter les risques d'accident, les bâtiments doivent suivre un DST (dispositif de séparation de trafic ou *Transit Separation Scheme - TSS* en anglais) de 3 kilomètres de large qui est inclus principalement dans les eaux territoriales omanaises. Les autorités omanaises assurent la surveillance et le contrôle depuis une station radar située sur la péninsule de Musandam. Par ailleurs, pour remonter vers le nord du golfe, les bâtiments de commerce doivent également emprunter le DST de Tomb-Farur, intégralement situé dans les eaux territoriales iraniennes.

La liberté de navigation est normalement garantie par le droit de transit sans entrave de la convention de Montego Bay (*United Nations Convention on Law at Sea - UNCLOS*). Mais la

⁸ Données CIA 2009 – Site internet http://www.parstimes.com/images/iran_cp2009.jpg

⁹ Brèves marines n°131 – Centre des études stratégiques de la Marine – Juillet 2011.

situation juridique du détroit est singulière car, si le Sultanat d'Oman a ratifié complètement la convention, l'Iran, pour sa part, l'a signée mais ne l'a pas ratifiée et se réfère à la convention de Genève de 1958 sur la mer territoriale et la zone contigüe. Interprétant le droit international, les deux pays demandent un accord avant le passage du détroit par les navires militaires. Les Etats-Unis, non signataires de Montego Bay ne reconnaissent pas ces revendications. La France, de son côté, respecte scrupuleusement la convention.

Ces dernières années, le détroit a été l'objet de tensions récurrentes entre l'Iran et les Etats-Unis et les pays occidentaux. En 2008 et plus récemment en 2011-2012, l'Iran a menacé de fermer le trafic des pétroliers dans le détroit d'Ormuz, en réponse aux sanctions économiques - notamment sur ses exportations de pétrole.

Par ailleurs, depuis la fin de la domination coloniale britannique dans la région, un différent oppose l'Iran et les Emirats Arabes Unis sur la souveraineté des îles Tomb et d'Abu Moussa, historiquement perses. Ainsi, le 30 novembre 1971, quelques jours avant la fin du protectorat britannique et la formation des E.A.U., l'Iran a occupé militairement les îles où n'était présente qu'une petite force de police arabe. Depuis quarante ans, les pays du Conseil de Coopération du Golfe (CCG) soutiennent les E.A.U. dans leurs revendications sur ces îles, qu'ils considèrent comme occupées. La situation est aujourd'hui toujours dans l'impasse.

Pour ces différentes raisons, le détroit d'Ormuz est un passage stratégique. Pour l'Iran, il s'agit de conserver la maîtrise du détroit et des îles qui en contrôlent l'accès, et d'être capable de le fermer si les circonstances l'exigeaient.

Les secteurs pétrolier et gazier

Il s'agit des secteurs clé de l'économie iranienne. Les produits pétroliers dominent largement les exportations et représentent environ 73% du total des exportations. Le secteur est donc éminemment stratégique puisqu'il rapporte entre 50 et 60% des recettes de l'Etat¹⁰.

Selon les données de la *British Petroleum*, les réserves iraniennes prouvées de pétrole s'élève en 2015 à 158,4 millions de barils, ce qui représente environ 9,3% des réserves prouvées dans le monde, ce qui place le pays au 4^{ème} rang mondial. Les réserves de gaz quant à elles, s'élèvent à 33,5 milliards de m³ en 2015, ce qui représente 18% des réserves mondiale et qui

¹⁰ Antoine-Louis de Prémonville et de Thomas Flichy de la Neuville, *Géopolitique de l'Iran, de l'empire confiné au retour de la puissance*, 2^{ème} édition, PUF juin 2017, pages 114 et 115

fait de l'Iran le plus grand réservoir de gaz mondial¹¹. A lui seul, le champ gazier de *South Pars* (voir carte ci-dessous) compte, avec 13 milliards de mètres cubes, pour la moitié des réserves iraniennes. En 2016, la production pétrolière annuelle comprenant les condensats s'est élevée à 4,6 millions de barils en augmentation de 18% par rapport à 2015. La production gazière quant à elle élevée à 202,4 millions de mètres cubes en augmentation de 6,6% par rapport à 2015¹².

Au début de la décennie 2010, la production pétrolière avait fortement chuté du fait des sanctions internationales jusqu'à un plus bas de 2,68 millions de barils en 2013. Il s'agit donc là largement d'un phénomène de rattrapage. Les experts suggèrent que les champs iraniens sont pour la plupart matures et nécessitent des investissements et des traitements pour continuer à être exploités. Par ailleurs, la demande domestique reste forte et l'Iran consomme 64% de sa production.

Le secteur gazier pour sa part n'a pas été beaucoup affecté par les sanctions car il dépendait majoritairement de la demande locale. Toutefois, les sanctions ont bloqué l'accès au financements et aux technologies d'extraction.



Carte des champs pétroliers et gaziers (Source NIOC Iran)

¹¹ Rapport annuel de la NIOC National Iranian Oil Company - <http://en.nioc.ir/Portal/File/ShowFile.aspx?ID=a05977b6-5baf-4f8a-acb7-4f6da39133e6>

¹² Ibidem

Le pays possède trois principaux terminaux pétroliers d'export : l'île de *Kharg* qui compte pour près de 90% des exports iraniens et qui rassemblent toute la production intérieure, l'île de *Lavan* et l'île de *Sirri*.

Le pays partage 15 réservoirs et 28 champs pétroliers et gaziers avec ses voisins dont en particulier l'Irak, le Koweït, l'Arabie saoudite, les E.A.U. et le Qatar. En particulier, le champ très prometteur de *South Pars* est partagé avec ce dernier

Le secteur de l'énergie est surveillé par le Conseil Suprême de l'énergie, fondé en 2001 et qui est présidé par le président iranien. L'activité est supervisée par le ministère du pétrole et est dominée par les sociétés étatiques qui gèrent toute la filière qui sont au nombre de trois : la *National Iranian Oil Company* (NIOC), la *National Iranian Gas Company* (NIGC) et la *National Petrochemical Company* (NPC). La NIOC est responsable de l'ensemble des projets amont que cela pour la production, les infrastructures ou l'export. Les compagnies étrangères ou les intérêts privés ne pouvant pas être propriétaire des ressources naturelles, elles sont associées aux opérations d'exploration et de développement via des schémas de rachat¹³.

Ainsi, la compagnie TOTAL a signé avec la NIOC un contrat portant sur le développement et la production de la phase 11 de *South Pars* (SP11), le plus grand gisement de gaz naturel au monde. La capacité de production du projet est de 2 milliards de pieds cubes par jour, soit 400,000 barils équivalent pétrole par jour en incluant les condensats. Le gaz produit est destiné à alimenter le marché domestique iranien à partir de 2021. Ce contrat, d'une durée de 20 ans, est le premier *Iranian Petroleum Contract* (IPC) et reprend les termes techniques, contractuels et commerciaux du protocole d'accord signé le 8 novembre 2016. TOTAL en est opérateur et détient une participation de 50,1% aux côtés de la compagnie nationale chinoise CNPC (30%), et de Petropars (19,9%), filiale à 100% de la NIOC¹⁴.

Echanges et économie maritimes

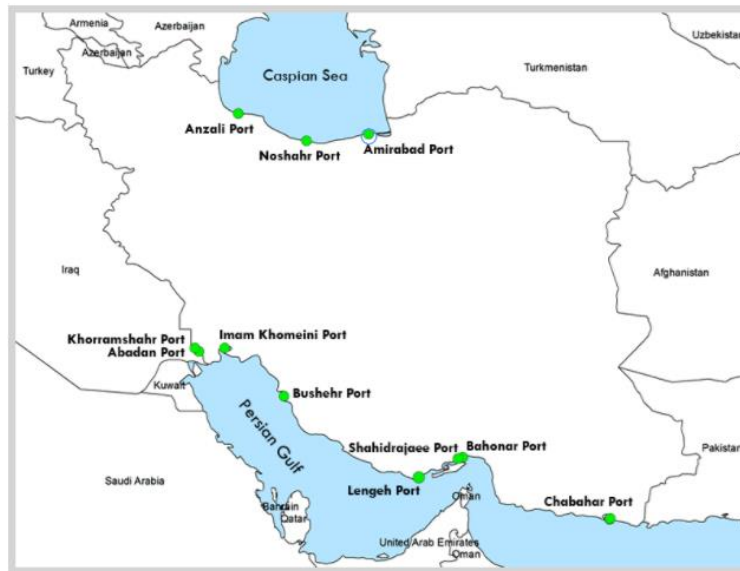
La politique maritime et portuaire est dirigée par le ministère des routes et du développement urbain via l'organisation portuaire et maritime (*Ports and Maritime Organization – PMO*), fondée avant la révolution. Cette entité est en particulier responsable de traiter l'ensemble de la politique maritime et portuaire depuis les infrastructures portuaires, la réglementation, le

¹³ Site internet FANACK.com : <https://fanack.com/fanack-energy/iran/>

¹⁴ Communiqué de la société TOTAL du 03 juillet 2017 - <https://www.total.com/fr/medias/actualite/communiqués/iran-total-signe-avec-la-nioc-le-contrat-portant-sur-le-developpement-de-la-phase-11-du-champ-gazier>

pilotage, l'exploitation commerciale, la sécurité maritime, la gestion du pavillon iranien, la certification du personnel.

Les compagnies maritimes iraniennes ont fait l'objet de sanctions internationales de 2008 à 2016, ce qui a réduit considérablement les échanges en provenance et à destination du pays.



Les ports iraniens (source officielle iranienne)

Les principaux ports d'Iran sont, sur le golfe persique, Iman Khomeiny (43,7 Mt en 2017) et Shahid Rajaei près de Bandar Abbas (86,5 Mt en 2017) et Amirabad sur la caspienne (2,9 Mt). Les deux ports du golfe persique totalisent près de 80% de volumes échangés.

Depuis 2015, bénéficiant de la levée des sanctions économiques, les échanges maritimes de l'Iran se sont fortement accrus selon les données de l'organisation iranienne portuaire et maritime, avec une croissance de 4,2% entre 2015 et 2016 et de 7,9% entre 2016 et 2017¹⁵. Cette levée a profité dès 2016 aux ports iraniens en particulier Shahid Rajaei aux dépens notamment du port émirien de Djebel Ali.

En novembre 2016, le directeur de l'organisation portuaire et maritime, Mohammad Saednejad a déclaré que le pays s'attendait, avec la levée des sanctions économiques, à des investissements étrangers de plus d'un milliard de dollars dans les ports et les infrastructures. Il a également indiqué que 17 compagnies maritimes internationales ont choisi les ports d'Iran

¹⁵ Port and Maritime Organization Islamic Republic of Iran – Annual Report 2017
<http://www.pmo.ir/en/filepool2/download/658a900e01f76f2acd518f00c29767f2d60eee51ae2e2c6db1f6b35e833c3aa2>

pour leur commerce¹⁶. Ainsi les compagnies MSC, CMA-CGM et Maersk ont fait leur retour en Iran. Les échanges commerciaux maritimes entre l'Iran et l'Europe s'étaient élevés à 15 millions de dollars en 2008 avant l'imposition des premières sanctions internationales. Téhéran espère retrouver ce niveau pour 2020¹⁷.

De grands projets d'investissement ont été lancés dans le domaine portuaire, dont les plus notables sont :

- le port de Shahid Rajaei, où la construction de trois terminaux pétroliers livrables fin 2019 devrait permettre l'exportation de 34 millions de tonnes de produits pétrochimiques. Un hub logistique est également en cours de développement ;
- le port de Chabahar qui a fait l'objet en mai 2016 d'un plan d'investissement et de réhabilitation irano-indien de 235 millions de dollars en 2016¹⁸. Il doit permettre l'accès de l'Inde aux marchés iranien et afghan et de contre balancer le port pakistanais de Gwadar financé par la Chine. Le port devrait être opérationnel à la fin de l'année 2018¹⁹.

En 2017, l'Iran possède la 21^{ème} flotte mondiale de commerce en termes de capacité, avec 238 navires et 18,8M de tonnes en port lourd²⁰.

Le pays possède une compagnie principale de transport maritime, l'IRISL (Islamic Republic of Iran Shipping Line). Il s'agit d'une holding détenue par l'Etat. En mai 2017, elle se classait 21^{ème} compagnie maritime mondiale avec 26 navires majeurs et une capacité de 89374t soit 0,4% du total mondial²¹. Le groupe a des activités variées au travers de plusieurs filiales²² : porte conteneurs (7 filiales et 30 bâtiments pour 914000 EVP), cargos et vraquiers (54 bâtiments – filiale Sapid Shipping) dont une filiale en mer caspienne, transport de passagers et RO-RO vers les îles iraniennes et les pays du golfe persique et de nord de l'océan indien (filiale Valfajr), transports multimodaux route et trains, services portuaires (filiale HDSAC),

¹⁶Financial Tribune – First Iranian English Economic Daily – article du 19 octobre 2017
<https://financialtribune.com/articles/economy-domestic-economy/74484/irisl-returns-to-the-fold-of-int-l-shipping-giants>

¹⁷Ibidem - article du 10 décembre 2016 - <https://financialtribune.com/articles/economy-business-and-markets/55076/irisl-places-650m-order-for-10-south-korean-vessels>

¹⁸ Données de la banque mondiale (2017).

¹⁹NDTV – New Dehli Television Limited – article du 04 décembre 2017 (<https://www.ndtv.com/india-news/chabahar-port-in-iran-developed-by-india-to-be-inaugurated-today-10-points-1782913>)

²⁰ UN Conference on Trade And Development – UNCTAD REVIEW OF MARITIME TRANSPORT 2017 (http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/rmt2017_en.pdf)

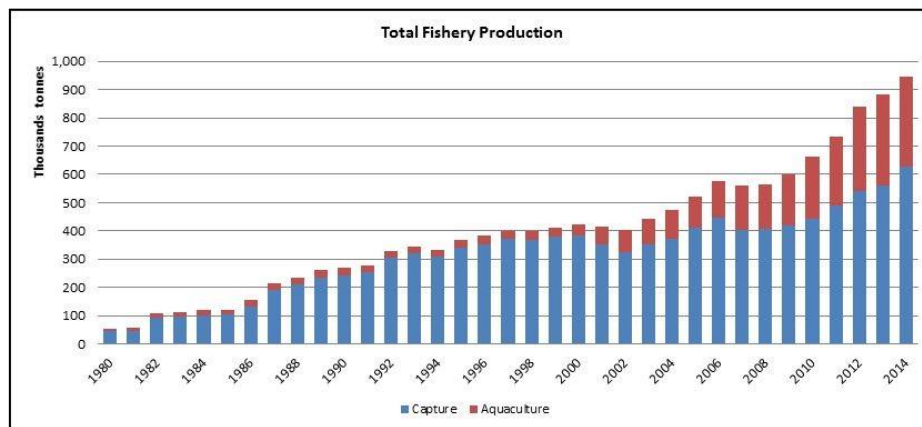
²¹ Ibidem

²² Données du site internet de l'IRISL : <http://www.irisl.net/>

soutage et ravitaillement. Il est présent dans le monde entier et possède des agences en Europe (dont le port du Havre depuis février 2017), en Chine, au Moyen-Orient, en Corée du Sud, à Singapour, en Malaisie et en Inde.

La pêche et l'aquaculture

Le domaine de la pêche et de l'aquaculture est en forte croissance. Il est supervisé au niveau étatique par l'organisation iranienne de la pêche (ou *Shilat*). La production de poissons a atteint en 2014 presque un million de tonnes (pêche aux thonidés et élevage de carpes et d'esturgeons)



La production totale de pêche iranienne de 1980 à 2014

La consommation domestique reste toutefois assez faible (moins de 10kg/tête/an) au regard de la moyenne asiatique et mondiale (21kg/tête/an).²³ Le *Shilat* a fixé un plan ambitieux 2016-2020²⁴ dont les objectifs sont l'augmentation de la consommation de poissons dans l'alimentation, la mise en place d'une politique durable de gestion des ressources aquatiques, l'augmentation de la productivité et l'amélioration de la balance commerciale.

Le tourisme maritime

Depuis la levée des sanctions contre l'Iran le pays, les *tours operators* internationaux incluent l'Iran dans leurs offres. Le pays bénéficie d'attraits importants (chaleur de l'accueil, jolis paysages, sites historiques de premier plan). Selon les éléments de la banque mondiale²⁵, le

²³ Chiffres du rapport de la FAO de 2011

http://www.fao.org/figis/common/format/popUpImage.jsp?xp_imageid=52011

²⁴ FAO - Fishery and aquaculture country profiles – Iran

<http://www.fao.org/fishery/facp/IRN/en#CountrySector-Statistics>

²⁵ Données touristiques de la banque mondiale <https://data.worldbank.org/indicator/ST.INT.ARVL?locations=IR>

nombre de touristes a plus que doublé entre 2009 et 2015 passant de 2,2 millions à 5,2 millions. Le plan du gouvernement est de faire de rendre l'Iran incontournable dans la région en s'appuyant notamment sur les centaines de kilomètres de plages et sur l'île zone franche de Kish. Elle attire déjà plus d'un million de touristes, principalement iraniens mais le gouvernement veut également attirer les étrangers. Le 13 avril 2017, le premier navire de croisière iranien depuis la révolution islamique, le *Sunny* a été baptisé. D'une capacité de 1600 places et de 200 véhicules, il relie le continent aux îles de Kish et Qeshm²⁶.

Synthèse

La stratégie de richesse au service de la stratégie maritime de l'Iran vise donc à tirer le meilleur profit des atouts du pays, qui ont longtemps été sous-exploités, le pays ayant une mentalité et un mode de développement plutôt continentaux. Les sanctions économiques internationales liées au programme nucléaire de la fin des années 2000 ont par ailleurs très fortement ralenti ces ambitions que cela soit sur dans l'exploitation des richesses pétrolières et gazières *offshore* que dans le commerce maritime. Depuis la levée des sanctions début 2016, l'Iran cherche, par une politique étatique volontariste, à rattraper son retard et à accroître fortement les richesses tirées de la mer, en faisant notamment appel aux capitaux et aux firmes étrangers. Le pays bénéficie, notamment dans le domaine gazier (1^{ère} réserves prouvées) mais aussi touristique et halieutique, d'un potentiel énorme qui lui pourrait lui permettre de jouer un rôle économique de premier plan dans la région.

²⁶ Site internet Radio Free Europe Radio Liberty du 27 mai 2017 <https://www.rferl.org/a/long-shunned-by-foreigners-iran-looks-to-tourism/28512508.html>

La stratégie de moyens

Constructions navales civile et offshore

Le secteur de la construction navale et de l'offshore comprennent deux sociétés sœurs étatiques: la compagnie *Iran Shipbuilding and Offshore Industries Complex* (ISOICO) et l'*Iran Marine Industrial Company* (SADRA). L'ISOICO est une holding basée près de Bandar Abbas qui est capable de fabriquer des plateformes gazières et pétrolières et de construire et réparer des bâtiments de commerce. La société comprend six filiales spécialisées. Le chantier est dimensionné pour la construction de 4 bâtiments jusqu'à 80000t et la réparation de 60 par an²⁷. La compagnie a participé à la fourniture d'infrastructures pour le champ gazier de *South Pars*. La SADRA, basée à Bouchehr, réalise le même type de travaux. Depuis 2009, elle est contrôlée par le conglomérat *Khatam al-Anbia* qui appartient aux gardiens de la révolution. En 2012, elle a été la première société à construire un tanker entièrement iranien pour le Venezuela qui n'a finalement pas été livré.²⁸

La flotte iranienne est ancienne et de faible valeur (149\$/t de jauge brute pour une moyenne mondiale de 448\$/t).²⁹ Toutefois, le pays s'est lancé dans un programme de renouvellement de ces moyens. En décembre 2016, la compagnie coréenne Hyundai Heavy Industries Co a passé un contrat de 700 millions de dollars avec l'IRISL pour la construction de dix nouveaux navires dont quatre méga porte-conteneurs (14,500 EVP³⁰) et six tankers (50,000 t). Ils doivent livrés à la mi-2018. Ce contrat fait partie du plan d'investissement de 2,5 millions de dollars des deux compagnies étatiques l'IRISL et l'*Iranian Offshore Oil Co* pour moderniser leurs flottes³¹.

La compagnie nationale parie d'avantage sur les chantiers étrangers que nationaux pour renouveler sa flotte de porte conteneur. Il semblerait que l'IRISL veuille, au travers de la commande de ces nouveaux bâtiments modernes, rallier une des trois *majors* du secteur³² : A.P. Moller-Maersk Group, *Mediterranean Shipping Company* (MSC) et CMA CGM.

²⁷ Site internet ISOICO <http://isoico.co/en/#activities>

²⁸ Dépêche Reuters du 18 janvier 2016 - <https://www.reuters.com/article/us-iran-nuclear-venezuela/iran-venezuela-oil-tanker-deal-hit-by-sanctions-snags-idUSKCN0UW1IT>

²⁹ UN Conference on Trade And Development – UNCTAD REVIEW OF MARITIME TRANSPORT 2017 (http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/rmt2017_en.pdf)



³⁰ EVP – Equivalent Vingt Pieds (TEU en anglais)

³¹ Wall Street Journal du 10 décembre 2016 - <https://www.wsj.com/articles/hyundai-heavy-gets-700-million-deal-to-build-10-ships-for-iran-shipping-lines-1481426229>

³² Iran Financial Tribune – 10 décembre 2016 : <https://financialtribune.com/articles/economy-business-and-markets/55076/irisl-places-650m-order-for-10-south-korean-vessels>

Les marines iraniennes

Les marines iraniennes ont un rôle stratégique dans l'organisation de défense du pays, en complément de la force des missiles stratégiques. Il est en effet crucial, pour l'Iran, que le golfe arabo-persique, et plus particulièrement le détroit d'Ormuz, reste ouvert au commerce, en particulier pétrolier. Les forces navales sont divisées en deux branches : la marine régulière (*IRIN* ou *Islamic Republic of Iran Navy*) et la marine des gardiens de la révolution (*IRGCN* – *Islamic Revolutionary Guard Corps Navy*). Le tableau ci-dessous récapitule les principales données concernant les marines iraniennes³³ :

	IRIN 	IRGCN 
Personnels	18000 h dont 2600 pour l'aéronavale et 2600 pour les fusiliers et commando marines	20000 h <i>presque entièrement chiïtes et fidèles au régime</i> dont 5000 fusiliers marins et commandos
Principaux moyens (opérationnels)	Frégates : - 3 Moudje (dérivés Alvand) - 3 Alvand (Vosper mk5) Sous-marins : - 3 SSK ³⁴ Kilo (origine russe) - 17 SM de poche Ghadir (dérivés Yono nord coréens) - 1 SM de poche Nahang Corvettes et patrouilleurs : - 2 type Bayador - 16 patrouilleurs lance-missiles Kaman et Sina (dérivé Combattante 2) Bâtiments logistiques : - 1 ravitailleur type Kharg et 2 ravitailleurs légers type Bandar Abbas Bâtiments amphibie (LST, Hovercraft) Aéronavale (IRINA): - Avions : 2 Fokker 27 et 7 Y-12 - Hélicoptères : 9 Sea King et 9 AB 212, 6 Sea Stallion	Patrouilleurs lance missiles rapides : - 10 Thondor (Houdoung chinois) Patrouilleurs lance torpilles - 25 Peykaap II et dérivés Patrouilleurs : - 19 C14 et Mk 13, - Très nombreux patrouilleurs côtiers Très nombreux <i>speedboats</i> armés (torpilles, roquettes et armements légers) Bâtiments mouilleurs de mines (Chine, Russie) Bâtiments amphibies : 6 LST Hélicoptères Mil Mi 17 et planeurs hydravions BAVAR 2 Forces spéciales Sepah (NEDSA) Batteries côtières (technologie chinoise pour la plupart): - Antinavire : Nasr (C704) - Croisière antinavire : Gadhira (C802), Ya Ali (YJ62), Khalij Fars, Zafar, Soumar (air surf dérivé Kh55 russe)
Commandement Organisation Implantations	Chef d'état major : CA Hossein Khanzadi Etat major central à Téhéran. Etat major opérationnel à Bandar Abbas 4 districts maritimes (territoriaux) 3 zones opérationnelles : Mer caspienne (Anzali) ; Golfe persique (Khorramshahr, Bushehr, Bandar Abbas) ; Océan indien (Chabahar). 4 brigades de fusiliers marins et commando 2 Bases aéronavales : Bandar Abbas et Bushehr	Chef d'état major : CA Ali Fadavi Etat major opérationnel à Bandar Abbas Responsable de la force de défense côtière Commandement largement décentralisé 5 districts maritimes : 1 ^{er} Bandar Abbas (détroit d'Ormuz) ; 2 ^{ème} Bandar Bushehr ; 3 ^{ème} Bandar Mahsahr ; 4 ^{ème} Bandar Asaluyeh ; 5 ^{ème} Bandar Lengah (île de Qeshm, Kish, Tomb et Abu Musa). Nombreuses bases côtières dont bases avancées sur les îles Farsi, Siri, Abu Moussa
Zones de responsabilité opérationnelles	Mer caspienne Golfe d'Oman et mer d'Arabie Détroit d'Ormuz	Golfe arabo-persique Détroit d'Ormuz

³³ Données *Jane's World Navies*, IHS Markit, 2017

³⁴ SSK : Sous-marins à propulsion diesel

Les marines, en particulier l'IRGCN, ont fait l'objet d'investissements importants depuis une dizaine d'année, en parallèle de la force de missiles stratégiques. Il s'agit pour le pays d'augmenter le nombre de plateformes et de moyens disponibles tout en les modernisant. A partir d'une « base » de matériels occidentaux, principalement d'origine américaine et britannique acquis avant la révolution, il a diversifié ses approvisionnements à compter des années 1990 en faisant appel à la Russie (sous-marins Kilo, missiles, mines), à la Chine (patrouilleurs lance-missiles, missiles, mines) ou à la Corée du Nord (sous-marins de poche type Yono).

La priorité du régime est maintenant donnée au développement de technologies et d'équipements « indigènes », pour la plupart copiés ou dérivés (frégates, sous-marins, embarcations et patrouilleurs rapides, missiles, drones). Cette politique, fortement médiatisés notamment lors de grands exercices, commence à porter ces fruits et on assiste à une multiplication et à une sophistication des moyens et équipements navals depuis une dizaine d'années. En particulier, l'IRGCN est dotée d'un très grand nombre de petites embarcations rapides construites localement, de batteries côtières de missiles antinavires (capacités estimée de plusieurs centaines de missiles *Nasr* et *Gadhir*) ou de plusieurs milliers de mines modernes (MDM-6 et EM-52).



Test du missile antinavire iranien « Dehlaviyeh » durant l'exercice Velayat 95 (source agence Tasnim)

Le pays éprouve toutefois de fortes difficultés à construire des systèmes très complexes comme les grands bâtiments de combats, les sous-marins océaniques ou les avions de patrouille maritime. Par exemple, les bâtiments de type *Moudge*, lancés à compter de 2010 et

entièrement fabriqués en Iran, sont présentés par les autorités comme des destroyers. Il s'agit en fait de petites frégates (déplacement de 1500t, 95m de long). Seuls deux bâtiments sont sortis des chantiers, et le deuxième de la série, le *Damavand*, vient de subir un échouage en janvier 2018 en mer Caspienne. Le pays développerait un « destroyer-école » de 6500t et 135m de long, le *Khalij Fars* (golfe persique). Mais le bâtiment n'est toujours pas été mis en service alors qu'il est en construction depuis 2012 (selon l'agence Tasnim)³⁵.

Par ailleurs, l'entretien des systèmes existants, notamment occidentaux, est rendu particulièrement difficile par manque de pièces de rechanges. Les avions de patrouille maritime P-3F Orion, par exemple, acquis en 1975, ne sont quasiment plus opérationnels. Toutefois, le pays parvient progressivement à entretenir localement une large partie du matériel acquis à l'étranger comme le démontre le grand carénage du sous-marin de type Kilo *Tareq*, réalisé en mai 2012 sans aide extérieure russe, selon les autorités iraniennes³⁶.

Synthèse

Conscient de l'importance de la puissance maritime pour assurer son autonomie stratégique, l'Iran cherche à développer ses flottes, tant civiles que militaires. Ses ambitions se sont heurtées, entre 2006 et 2016, aux sanctions internationales sur le programme nucléaire et depuis presque quarante ans aux embargos occidentaux sur la livraison de matériel militaire. Pour la modernisation et l'entretien de ses moyens, le pays a ainsi développé une stratégie de contournement. Elle consiste, dans le domaine civil, à développer sa capacité propre à construire des tankers et des plateformes pétrolières et gazières et à entretenir sa flotte via ses deux chantiers étatiques. Profitant de la levée de sanctions, la société IRISL a fait appel aux chantiers étrangers pour l'achat de grands bâtiments. Dans le domaine militaire, le pays connaît des difficultés pour entretenir le matériel occidental vieillissant mais a largement diversifié ses approvisionnements depuis les années 1990 et a lancé une politique de construction et de réparation « indigènes ». Même si les résultats sont pour l'instant modestes, ils permettent au pays de disposer d'un volume de forces et d'une puissance de feu importants, notamment en zone côtière.

³⁵ Site internet Janes du 29 novembre 2017- <http://www.janes.com/article/76040/iran-claims-to-be-building-region-s-largest-warship>

³⁶ Site internet HAARETZ – Article du 18 septembre 2012 - <https://www.haaretz.com/iran-upgrades-russia-made-heavy-sub-1.5163908>

Stratégie navale

Les missions militaires des marines iraniennes

Les forces navales ont fait l'objet d'une clarification de leurs zones de responsabilité et de leurs missions en 2007 : la marine régulière (IRIN) se concentre sur la mer Caspienne, le golfe d'Oman et la mer d'Arabie et les missions lointaines ; la marine des gardiens de la révolution (IRGCN) sur le golfe persique. Le détroit d'Ormuz est une zone de responsabilité partagée.

Le niveau de ces marines est considéré comme bon à l'échelle régionale. Toutefois, selon certains spécialistes, une rivalité larvée existerait entre les deux forces, comme pour l'ensemble des forces armées. En particulier, les cultures des deux marines sont très différentes : hauturière et professionnelle pour l'IRIN et côtière et de « guérilla improvisée » pour l'IRGCN. La coordination entre les deux entités serait de fait délicate du fait de chaînes de commandement séparées³⁷.

L'IRIN

Les missions traditionnelles de l'IRIN sont la sécurisation des eaux territoriales, la protection des ports et des infrastructures pétrolières et gazières, la protection des lignes de communications et celle des bâtiments de commerce iraniens. En complément, elle est capable de mener des opérations de sécurisation (*Maritime Security Operations*) et de lutte contre les trafics illégaux (drogue, armes, migrants).

Depuis 2008, l'IRIN déploie une force navale composée traditionnellement d'une frégate et d'un bâtiment logistique pour une mission de lutte anti-piraterie dans le golfe d'Aden. Ces missions et leurs résultats sont fortement médiatisés par les autorités iraniennes, car ils permettent de démontrer à la fois la capacité de sa marine à assurer la sécurité de sa flotte commerciale, principalement les tankers, mais également d'asseoir la légitimité régionale et internationale du pays face aux problématiques de sécurité maritime.

Tout d'abord limitées en 2009 au golfe persique, les forces navales ont progressivement étendu leur zone d'action. Ainsi depuis 2011, la marine iranienne se déploie de façon plus visible dans en mer rouge et dans d'autres mers plus éloignées, de la méditerranée à la mer de Chine. En février 2011, une flottille composée de la frégate *Alvand* et du pétrolier ravitailleur

³⁷ Site internet du Middle East Institute - The Artesh Navy: Iran's Strategic Force par le Dr. Michael Connell - <http://www.mei.edu/content/artesh-navy-irans-strategic-force>

Kharg avait, pour la première fois depuis la révolution de 1979, traversé le canal de Suez pour se rendre en Syrie (voir paragraphe ci-dessous).



La frégate iranienne INS Alvand, lors de son passage du canal de Suez en février 2011

Ces activités se sont répétées depuis, avec des traversées de plus en plus lointaines. Ainsi, en 2013, une flottille iranienne s'est rendue en Chine dans le port de Zhangjagang, via le Sri Lanka. En novembre 2016, la 44^{ème} flottille s'est rendue en Afrique du Sud, à Durban³⁸. A cette occasion, le navire logistique *Bushehr* a réalisé des travaux de réparations dans ce port.

En complément de ces exercices, la marine multiplie depuis quelques années les exercices bilatéraux et l'accueil de flottes étrangères dans ses ports. En 2014, a eu lieu le premier exercice naval sino-iranien, dénommé *Velayat 3*, dans le golfe d'Oman et dans les abords du détroit d'Ormuz³⁹. La Chine avait dépêché, à cette occasion, une force navale comprenant un destroyer de type *Luyang II* et une frégate de type *Jiangkai II*.

Cette stratégie s'est poursuivie depuis, avec par exemple, au cours de l'année 2017, la réalisation de plusieurs exercices conjoints avec le Pakistan, d'exercices de secours et de sauvetage maritime avec le Bangladesh et le Sultanat d'Oman et des échanges bilatéraux avec la Chine et la Russie en mer Caspienne.

L'IRGCN

Les missions de la marine des gardiens de la révolution (IRGCN) sont clairement centrées sur le contrôle du golfe arabo-persique et du détroit d'Ormuz en particulier selon une stratégie

³⁸Site internet de la marine sud africaine – article du 15 novembre 2016
http://www.navy.mil.za/archive/1612/161212_iranian_visit/article.htm

³⁹ Site internet The Diplomat – article du 23 septembre 2014 - <https://thediplomat.com/2014/09/china-and-irans-historic-naval-exercise/>

anti-accès. Pour cela, l'IRGCN met en œuvre des capacités spécifiques parmi lesquelles des centaines de patrouilleurs et d'embarcations rapides dotés de missiles, de torpilles, de roquettes ou d'armements lourds, des batteries côtières de missiles, des mouilleurs de mines, des planeurs hydravion, des drones qui se veulent difficilement détectables.

La tactique envisagée est celle de l'attaque simultanée, en essaim, qui vise à saturer les défenses adverses et compenser la rusticité technologique par le nombre, la puissance de feu et la fulgurance. Les bases de départ des embarcations sont réparties sur toute la côte et camouflées afin de compliquer l'établissement de situation de l'adversaire.

Ces tactiques ont été très bien décrites dans une publication du CESM⁴⁰, sortie en 2012 et qui les comparent à celles théorisées par la jeune école de l'amiral Aube, à la fin du XIX^{ème} siècle. Elles devaient contrebalancer la puissance du nouveau cuirassier par mise en œuvre de nombreux petits bâtiments spécialisés et rapides comme les torpilleurs ou les canonnières.

L'IRGCN cible clairement, par ces tactiques, les porte-avions américains et leurs bâtiments d'escorte présents de façon quasi-permanente dans le golfe arabo-persique ou dans le golfe d'Oman (notamment la 5^{ème} flotte US).



Attaques conduites par les embarcations de l'IRGCN durant l'exercice Grand Prophète IX (Wikimedia)

Soutien aux affiliés

A compter de l'année 2011, le pays soutient le régime syrien du président Bachar el-Assad dans la guerre civile qui déchire le pays. Cela se traduit par un appui diplomatique, militaire et

⁴⁰ CESM - La stratégie navale asymétrique iranienne ou la Jeune école iranienne – par l'EV1 Thibault Richard, 2012.

financier. Dans le domaine militaire, cela s'est concrétisé par l'envoi de « conseillers » appartenant aux forces *Pasdaran* (dont les brigades *Al Qods*) et l'appui du Hezbollah libanais très largement financé et soutenu par le régime. Le support logistique iranien est réalisé principalement par voie aérienne, toutefois deux *task group* de l'IRIN composé d'une frégate et d'un ravitailleur ont réalisé deux incursions en mer méditerranée puis des escales en Syrie : Lattaquié en février 2011 et en Tartous en février 2012, officiellement pour des missions de formation en vertu des accords de coopération militaires existants⁴¹. Le déploiement de trois bâtiments de commerce de l'IRISL en Libye en août et septembre 2012 dans les ports de Benghazi, Syrte et Misrata a été perçu par certains analystes⁴², comme une manœuvre d'acquisition d'armes en vue de les livrer en Syrie ou au Hezbollah.

Les bâtiments de l'IRIN, dont les bâtiments ravitailleurs *Bushehr* et *Kharg*, ont réalisé plusieurs escales à Port Soudan en octobre, novembre et décembre 2012, puis en mai 2013. Selon l'étude de Christopher Harmer⁴³, ces bâtiments auraient servi à transporter du matériel en vue de construire et d'équiper l'usine de munitions Yarmouk près de Khartoum. Cette usine, sous contrôle probable des gardiens de la révolution, aurait fourni des armes au mouvement Hamas, présent dans la bande de Gaza. Elle a fait l'objet d'une attaque par un raid longue distance de l'aviation israélienne le 23 octobre 2012⁴⁴. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'au début de l'année 2016, le Soudan a rompu ces liens diplomatiques avec l'Iran sous la pression de l'Arabie Saoudite et qu'il s'est engagé dans la coalition contre les rebelles Houthis au Yémen.

Dans ce conflit, qui dure depuis avril 2015, les Etats unis et l'Arabie saoudite suspectent l'Iran d'approvisionner les rebelles Houthis en armes et munitions via la voie maritime. Selon le commandant de la 5^{ème} flotte l'Amiral Donegan⁴⁵, depuis le début du conflit, quatre bâtiments transportant des armes (AK47, missiles antitank, fusil de précision,..) en provenance d'Iran ont été intercepté par les bâtiments de la coalition. Toutefois, le lien avec l'Iran n'est pas été incontestablement établi. Les Etats-Unis et les pays de la coalition arabe accusent également l'Iran d'avoir fourni les missiles antinavires et le drone explosif qui ont

⁴¹ Site internet du journal « Le Monde » du 19 février 2012 - http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/02/19/l-iran-envoie-des-navires-en-mediterranee-pour-montrer-sa-puissance_1645459_3218.html?xtmc=syrie_iran&xtr=252

⁴² Iranian naval and maritime strategy – Middle East Security Report – Christopher Harmer - Juin 2013

⁴³ Ibidem

⁴⁴ Site internet du journal « The Guardian » du 25 octobre 2012 - <https://www.theguardian.com/world/2012/oct/25/israeli-sudanese-factory-secret-war>

⁴⁵ Site internet du journal « Business Insider » en date du 27 octobre 2016 - <http://www.businessinsider.com/afp-4-iranian-arms-shipments-to-yemen-stopped-us-admiral-2016-10?IR=T>

touché le catamaran rapide émirien *Swift*, le 1^{er} octobre 2016, et la frégate saoudienne *Al Madinah* le 30 janvier 2017 près du détroit de Bad el-Mandeb.

Les exercices navals

Les marines iraniennes conduisent de façon régulière des exercices de plus ou moins grande ampleur au large de leurs côtes et dans leurs approches.

Parmi ceux-ci, les exercices *Velayat* sont conduits sur une base annuelle par l'IRIN et incluent une dimension interarmées. Ils visent officiellement à démontrer les capacités de la marine iranienne à assurer la sécurité maritime dans ces approches élargies (détroit d'Ormuz et en nord de l'océan Indien), tout en adressant « un message de paix et d'amitié » aux voisins de la région. Ces exercices ont toutefois clairement une visée dissuasive et de propagande, orientée vers les Etats-Unis et les pays du Conseil du Coopération du Golfe (CCG).

Le dernier exercice de ce type, *Velayat 95*, s'est déroulé en février 2017. Il a mis en œuvre un plan de défense maritime en profondeur incluant des bâtiments de surface avec leurs hélicoptères et des sous-marins et des manœuvres amphibies et de forces spéciale sur la côte de *Mokran* (région côtière de la province du *Sistan-et-Balouchistan*). Le plan incluait également la mise en œuvre d'avions de patrouille maritime, d'hovercrafts et de drones, pour la surveillance de la région ainsi que le soutien logistique et médical des troupes. Il a aussi compris la mise en œuvre et le test de missiles, de torpilles et d'équipement construits localement.

Il existe un autre type d'entraînement, conduit cette fois sur une base annuelle par les gardiens de la révolution : les exercices « Grand Prophète » (*Payambar-e-Azam* en Persan). Ils comprennent habituellement des tirs de missiles balistiques, des manœuvres navales en essaim et le test de nouvelles armes. L'exercice Grand Prophète IX, conduit du 25 au 27 février 2015 dans le contexte des négociations sur le programme nucléaire, comprenait pour la première fois, l'attaque par les vedettes rapides et la prise d'assaut par les forces spéciales d'une réplique de porte-avions US type *Nimitz* à l'échelle 1.1⁴⁶. Le message des dirigeants du corps des gardiens de la révolution se voulait particulièrement dissuasif. L'exercice conduit en 2017 était de bien plus faible ampleur, concentré sur des unités terrestres à l'est du pays, mettant en œuvre des tactiques contre-insurrectionnelles. Une interprétation claire de cette relative inflexion est difficile à établir, mais est certainement un mélange de signaux

⁴⁶ Site internet WIKIPEDIA – https://en.wikipedia.org/wiki/Great_Prophet_IX

d'apaisement envers la nouvelle administration américaine, de fermeté envers les populations ou une remise en question de l'aspect démonstratif de ce type d'évènement pouvant être mal interprété par le voisinage dans le contexte chaotique actuel⁴⁷.

L'ouverture vers la communauté maritime internationale

Depuis quelques années, le pays a développé de façon importante sa participation à l'IMO (*International Maritime Organisation*), agence spécialisée des Nations unies dans le domaine maritime et chargée d'assurer la sécurité et la sûreté des transports maritimes et de prévenir la pollution des mers par les navires. Depuis deux ans, le pays a participé à 29 conventions de l'IMO et se classerait dans les trente pays les plus influents de cette organisation. En juillet 2017, le secrétaire général sud coréen de l'OMI, monsieur Kitack Lim, a ainsi salué le gouvernement iranien pour son engagement au sein de l'institution⁴⁸.

La marine iranienne cherche à faire valoir son action à et à coopérer à l'échelle internationale. Fin septembre 2016, la frégate italienne « Euro » a ainsi réalisé un exercice conjoint avec la marine iranienne au large de Bandar Abbas et a ensuite réalisé une escale de plusieurs jours dans ce port⁴⁹. L'objectif, pour l'Iran et l'Italie, était d'améliorer les liens bilatéraux politiques, culturels et militaires. L'Italie suit ici une politique singulière de rapprochement indépendante des Etats-Unis. Un peu plus tôt en septembre 2016, une délégation militaire italienne, dirigée par l'amiral Italien Roberto Chia Marcella, avait visité différents sites militaires en Iran. L'amiral avait appelé le pays à envoyer également des navires militaires dans les ports italiens⁵⁰.

De façon analogue, du 17 au 20 octobre 2017, la marine italienne a invité le chef d'état major de la marine iranienne (IRIN), le CA Habibollah Sayyari, a participé au 11^{ème} symposium régional de Venise sur la puissance maritime (*Regional Seapower Symposium of the mediterranean and black sea*) qui rassemblait près de 50 pays. A cette occasion, il a témoigné de l'engagement de la marine iranienne dans la lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden et

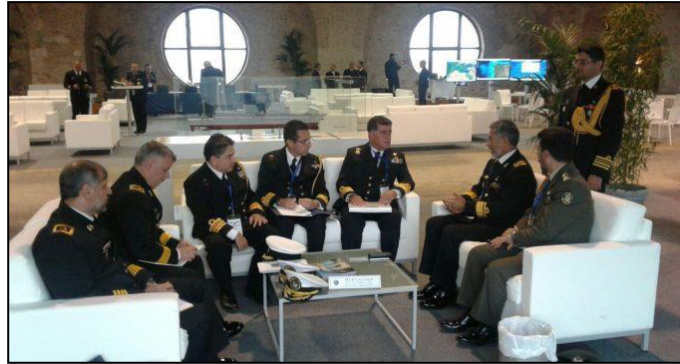
⁴⁷ Site internet du Washington Institute article du 28 février 2017 - <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/iran-keeps-a-lid-on-its-latest-great-prophet-exercise>

⁴⁸ Site internet –Islamic Republic News Agency – Article du 12 juillet 2017
<http://www.irna.ir/en/News/82595948>

⁴⁹Site internet ALWAGHT article du 28 septembre 2016 - <http://alwaght.com/en/News/69255/Dimensions-of-Iran,-Italy-Military,-Security-Cooperation>

⁵⁰ Site internet REF Group – Research and Consulting Group – <http://www.refgroup.net/news-view/1/595/Iran,-Italy-Hold-Joint-Naval-Drills-.html>

a rencontré les chefs d'état major ou hauts responsables de neuf marines (Bulgarie, Grèce, Afrique du Sud, Portugal, Croatie, Algérie, Argentine, Espagne et Russie)⁵¹.



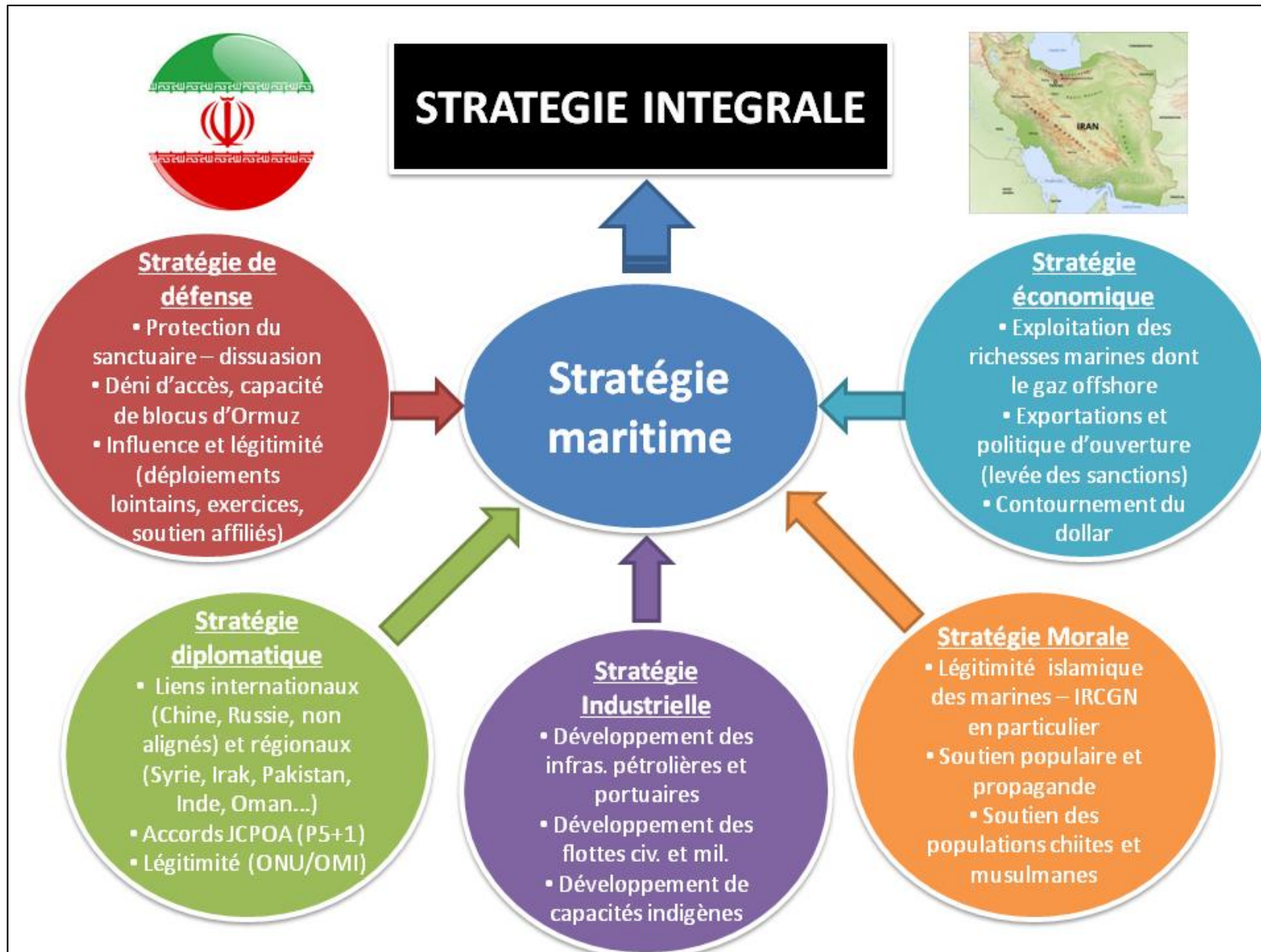
Rencontre RSS de Venise, 18 octobre 2017

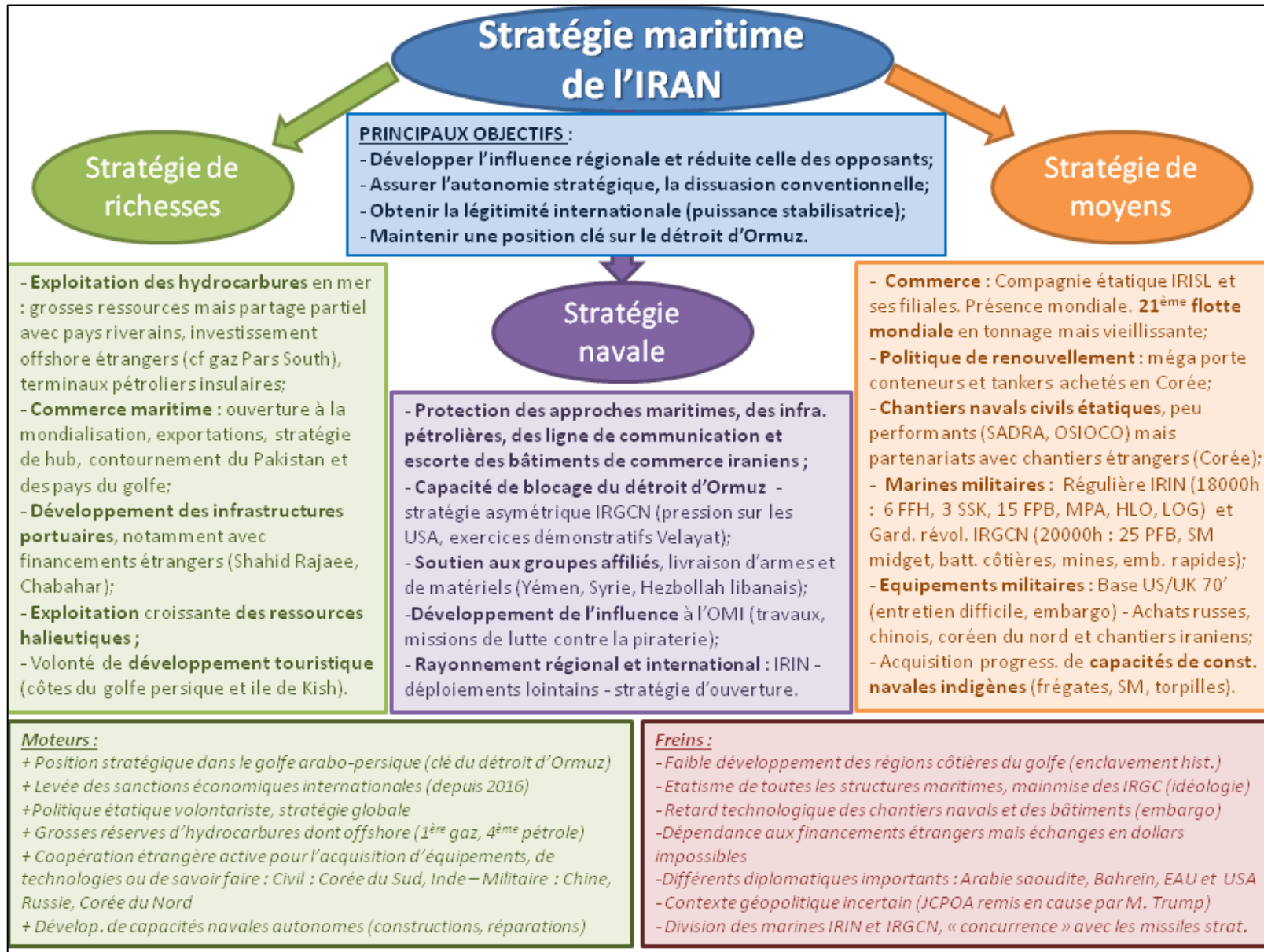
Synthèse

La stratégie navale de la république islamique s'est affinée depuis une dizaine d'année avec la clarification des zones de responsabilités et des missions des deux marines iraniennes. L'*IRIN*, en plus de ses missions traditionnelles, se déploie de plus en plus régulièrement dans les zones d'intérêt iraniennes du golfe d'Aden, en mers Rouge et Méditerranée et plus loin encore en Atlantique et dans le Pacifique, pour protéger sa flotte de commerce ou coopérer avec les flottes amies. De façon moins ouverte, l'Iran porte assistance, via des « affrétés » aux groupes affiliés. Elle fait montre d'une stratégie d'ouverture et de respect du droit international en s'appuyant sur la « vitrine » qu'est la lutte anti-piraterie et en accueillant les flottes russes ou chinoises. Le pays cherche, par ailleurs, à obtenir une position influente au sein de l'organisation maritime internationale (OMI). L'*IRGCN*, quant à elle, renforce ses moyens dans le golfe et sur le détroit d'Ormuz dans une optique anti-accès. Cette tactique devient de plus en plus crédible avec la multiplication et la sophistication des plateformes : patrouilleurs lance-missiles et torpilles, sous-marins de poche, planeurs hydravions, mines marines modernes et batteries côtières dont les missiles antinavires portent à des centaines de kilomètres. La capacité de l'Iran à réaliser un blocage du détroit d'Ormuz est réelle. Toutefois, étant donné les conséquences, en premier lieu sur sa propre économie, que pourraient avoir ce blocage, il semble assez peu probable que le pays joue cette carte sur une durée significative. Cette capacité représente toutefois un véritable atout dans le jeu iranien et un moyen de pression réel envers ses adversaires potentiels.

⁵¹Site internet de l'agence TASNIMNEWS – article du 18 octobre 2017
<https://www.tasnimnews.com/en/news/2017/10/18/1549540/iran-s-navy-commander-holds-military-talks-in-italy>

Stratégie maritime de l'Iran - Schémas de synthèse





DEUXIEME PARTIE – POUR LE DEVELOPPEMENT D’UN LIEN MILITAIRE AVEC L’IRAN AU SERVICE DE L’AUTONOMIE STRATEGIQUE DE LA FRANCE

1. Le contexte stratégique actuel – La situation au Proche et Moyen-Orient

Contexte stratégique

Le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (LBDSN) de 2013 avait tracé les grandes lignes du contexte international dans lequel aller évolué notre pays dans les prochaines années. Au niveau des menaces, les trois phénomènes suivant ont été identifiés : le retour des puissances et l'éventualité d'une guerre entre Etats, la faiblesse voire la défaillance de certains Etats (zones grises, menaces hybrides,..) et les risques liés à la mondialisation (piraterie, prolifération, cyber attaques...). Après les attentats qui ont frappé notre pays, début 2015, et l'arrivée d'un nouveau gouvernement, la *revue stratégique* de 2017 a permis de mettre à jour cette perception avec le constat d'une dégradation rapide et durable du contexte : un système international contesté ; une France exposée et engagée sur plusieurs théâtres ; des fragilités multiples (pressions démographiques et migratoires, dérèglement climatiques, risques sanitaires,...) et des ruptures technologies et numériques porteuses de risques.

Selon les éléments de la *revue stratégique* de 2017⁵², la zone moyen-orientale se trouve durablement déstabilisée avec une transition qui s'annonce complexe après les défaites militaires de *Daesh* au Levant qui est dominée en Irak et en Syrie par les fractures communautaires, le jeu des puissances régionales, la gestion des réfugiés et l'évolution des relations russo-américaines.

Dans la recomposition et la transition politique actuelle au Proche et au Moyen-Orient, l'Iran se retrouve en « position de force »:

- En Irak, les dirigeants sont proches des autorités iraniennes. Le 26 d'octobre 2017, le premier ministre irakien Haïdar al-Abadi est venu à Téhéran où il a reçu le soutien du guide Ali Khamenei et du président Hassan Rohani. L'Iran à majorité chiite soutient l'Irak, elle-même majoritairement chiite, dans la lutte contre Daesh mais aussi contre

⁵² Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017 – pages 22 et 23

les volontés séparatistes kurdes en apportant un soutien économique et financier⁵³ : envoi de conseillers militaires, soutien des volontaires et milices chiites et approvisionnement de produits iraniens ;

- En Syrie, l'Iran reste le principal allié du régime du président Bachar al-Assad en lui apportant un soutien politique, financier et militaire. L'Iran affirme que les conseillers militaires et les volontaires sont présents sur place à l'invitation du gouvernement syrien. Ces derniers mois, plusieurs responsables iraniens ont affirmé que les opérations et le soutien de l'Iran allait continuer jusqu'à la destruction de tous les groupes armés qui combattent le régime syrien⁵⁴ ;
- Au Liban, le Hezbollah, affilié à l'Iran, s'est considérablement renforcé lors du dernier affrontement avec Israël en 2006, au point de devenir une force politique et militaire incontournable ;
- Depuis 2015, le Yémen connaît un conflit entre les rebelles chiites Houthis, soutenus par l'Iran, et une coalition de pays arabes menée par l'Arabie saoudite. L'état islamique et AQPA (Al Qaida dans la Péninsule Arabique) tiennent également une partie du pays. Le conflit s'enlise, notamment à la suite de la mort de l'ex-président Ali Abdallah Saleh et s'accompagne d'une grave crise humanitaire et sanitaire. La libre circulation dans le détroit de Bad-el-Mandeb n'est plus totalement assurée.

Les relations irano-saoudiennes

Les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite se sont fortement tendues depuis la fin de l'année 2015, notamment après le drame du 24 septembre 2015 qui a causé la mort de plus de 450 pèlerins iraniens et pour lequel l'Arabie est accusé par l'Iran de ne pas avoir assuré la sécurité. Le 2 janvier 2016, l'Arabie saoudite exécute le cheikh Nimr Baqr al-Nimr, dignitaire chiite saoudien et opposant aux autorités saoudiennes. En réaction, des Iraniens ont attaqué l'ambassade saoudienne à Téhéran. Le président iranien Hassan Rouhani a condamné l'exécution de Nimr Baqr al-Nimr mais a aussi dénoncé les déprédations contre l'ambassade. Néanmoins, le 3 janvier, le ministre des Affaires étrangères saoudien a annoncé la rupture des

⁵³ Site internet de Radio France International (RFI) – Article du 26/10/2017 - <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20171026-irak-iran-soutien-abadi-rohani-ei-kurdistan-khamenei>

⁵⁴ Site internet de Radio France International (RFI) – article du 15/03/2018 - <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20180315-syrie-iran-soutien-damas-fatemiyoun-aghans-conseillers>

relations diplomatiques, accusant notamment l'Iran de « parrainer le terrorisme »⁵⁵. Les tensions ne sont pas retombées depuis avec :

- Le 4 novembre 2017, l'épisode de la démission du premier ministre libanais Saad Hariri qui a dénoncé depuis Riyad l'ingérence du Hezbollah dans son pays ;
- Le 6 novembre 2017, l'accusation par le prince héritier saoudien Mohamed Ben Salmane de la responsabilité iranienne dans les tirs de missiles balistiques Houthis vers Riyad. Téhéran a nié toute implication dans cet évènement.

Selon Mohammad Reza Djalili et Thierry Kellner⁵⁶, cette rivalité historique a été surtout ravivée au début des années 2000 avec l'arrivée au pouvoir des chiites en Irak et la mise en place d'un programme nucléaire par l'Iran. Pour Riyad, cela a rompu l'équilibre régional et a renforcé les capacités d'influence de Téhéran. Riyad craint ainsi la mise en place d'un « arc chiite » allant de l'Iran à la Méditerranée via l'Irak, la Syrie et le Liban. A cela s'ajoute le contexte des « printemps arabes » qui a détérioré encore les relations bilatérales. En particulier au Bahreïn, Téhéran a pris fait et cause pour la contestation populaire majoritairement chiite, alors que l'Arabie saoudite a envoyé ses forces armées pour réprimer la rébellion et soutenir la dynastie sunnite au pouvoir. Dans le cadre de la crise syrienne et au Yémen, les deux pays ont pris des positions diamétralement opposées. La confessionnalisation *de facto* de la politique étrangère iranienne qui aligne le pays avec les causes chiites partout au Moyen-Orient place désormais les deux pays du côté opposé de l'échiquier politico-religieux dans la région.

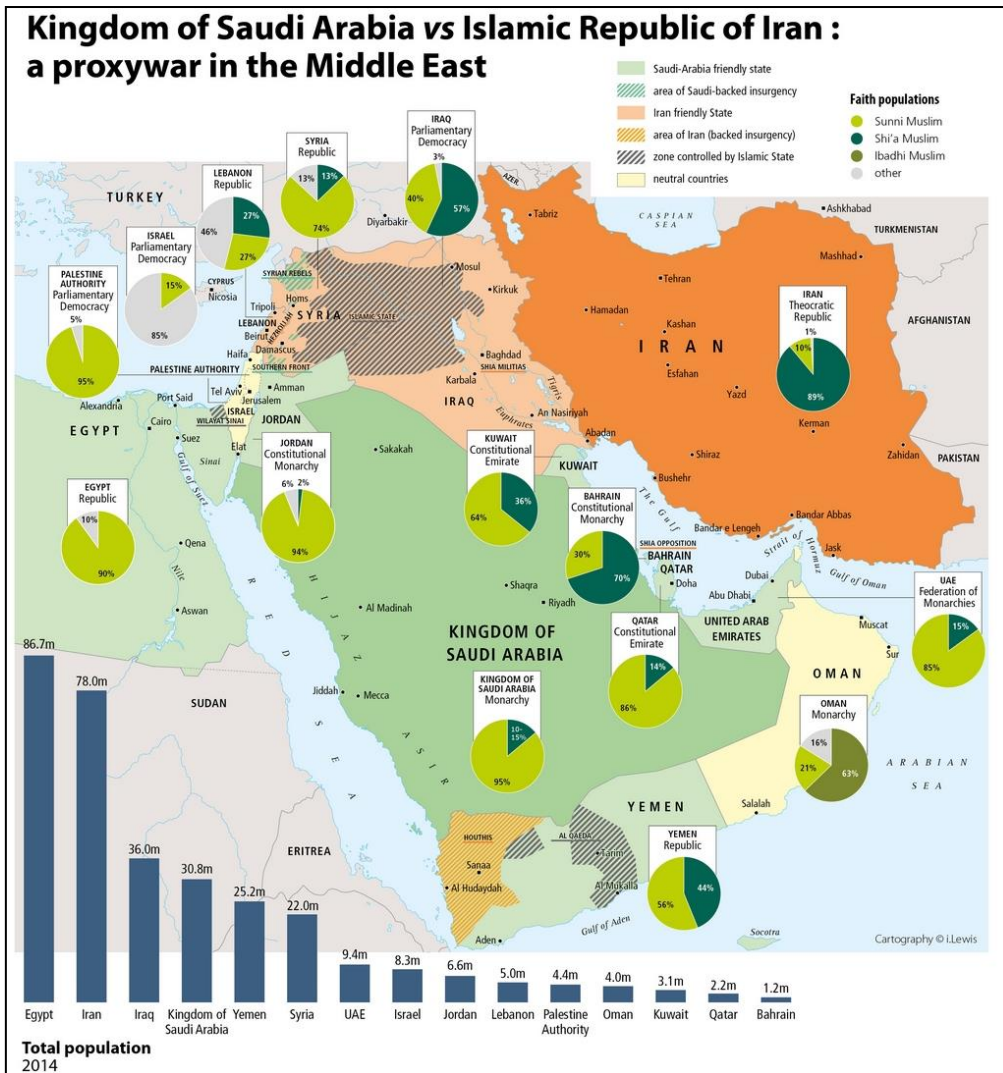
Ainsi l'Arabie saoudite voit comme une menace pour sa propre sécurité l'influence régionale grandissante de l'Iran et la poursuite de son programme balistique ; l'Iran, quant à lui, s'estime encerclé par les bases américaines et menacé par les arsenaux constitués par ses voisins arabes sunnites et affirme développer des missiles purement défensifs⁵⁷.

⁵⁵ Site internet Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Relations_entre_l%27Arabie_saoudite_et_l%27Iran#Rupture_des_relations_diplomatiques_en_2016

⁵⁶ Mohammad Reza Djalili et Thierry Kellner – *L'Iran en 100 questions*, Tallandier, mars 2016 – pages 264 et 265

⁵⁷ Site internet du Figaro du 12/11/2017 - <http://www.lefigaro.fr/international/2017/11/12/01003-20171112ARTFIG00218-iran-arabie-saoudite-les-dessous-d-une-guerre-froide.php>



La guerre par procuration entre l'Arabie Saoudite et l'Iran - Le Courier du Maghreb et de l'Orient (2015)

L'accord sur le nucléaire iranien

Le nom officiel de cet accord, signé à Vienne en Autriche le 14 juillet 2015, entre l'Iran et les cinq membres permanents du conseil de sécurité et l'Allemagne est le JCPOA (*Joint Comprehensive Plan of Action*). Il ne s'agit pas d'un traité mais d'un accord dit « de bonne foi » qui a été ensuite traduit dans une résolution des nations unies (résolution 2231) le 20 juillet 2015. L'agence internationale de l'énergie atomique (agence onusienne AIEA) est chargée d'en vérifier la bonne application. L'accord qui est entré en vigueur officiellement le 16 janvier 2016 et est prévu de durer jusqu'en octobre 2025. Il a pour but de rendre quasi-impossible à l'Iran la fabrication d'une bombe atomique tout en lui assurant la possibilité de développer une filière nucléaire civile. De façon succincte, la république islamique s'est engagée à réduire ses capacités de centrifugeage, à limiter sa production de plutonium et

d'uranium enrichi (pas au-delà de 3,67%), à diminuer son stock d'uranium enrichi (300kg) et à accepter des inspections internationales renforcées. En guise de contrepartie, les Etats-Unis, l'Europe et l'ONU se sont engagé à lever les sanctions internationales adoptées depuis 2006 par résolutions de Conseil de sécurité (domaines de la finance, du transport et de l'énergie). Certaines sanctions comme l'embargo sur les armes restent toutefois en vigueur.

Selon l'agence internationale pour l'énergie atomique l'Iran⁵⁸ respecte jusqu'à présent ses obligations dans cet accord. La haut représentante de l'UE, Frederica Mogherini qui préside la commission de suivi à par ailleurs assuré que le texte était respecté par toutes les parties jusqu'à présent. Toutefois, il est remis en cause par le président Donald Trump qui considère qu'il contient « de très grosse lacunes » car il permet selon lui à l'Iran de poursuivre son programme balistique, ses actions de soutien à des organisations qu'il considère comme terroristes (Hezbollah et Hamas) et qu'il ne règle pas le problème après 2025. En refusant de certifier l'accord en octobre 2017, il va « forcer » le sénat et la chambre des représentants américaine à prendre position. Si les Etats-Unis se retiraient unilatéralement de l'accord cela ne veut pas dire qu'il serait condamné mais cela créerait de fortes incertitudes notamment pour les pays européens. Par ailleurs, quel serait l'intérêt pour l'Iran de rester dans cet accord si les Etats-Unis remettaient en place les sanctions ?

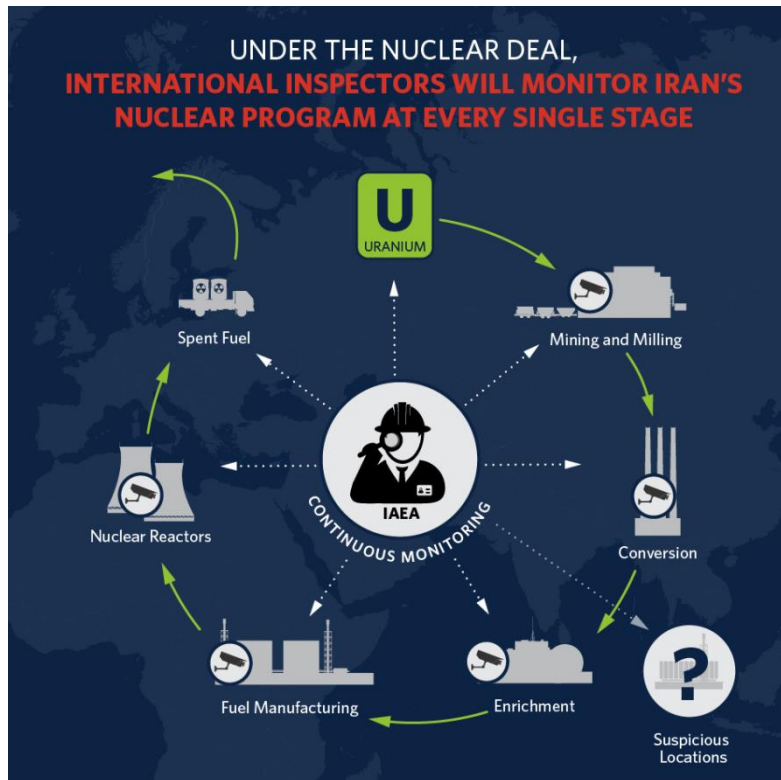
Jusqu'à présent les pays européens et la France en particulier soutiennent l'accord en affirmant⁵⁹ :

- qu'il s'agit d'un pilier central de l'architecture de non-prolifération nucléaire à l'échelle mondiale et un facteur essentiel pour la sécurité dans la région ;
- que L'UE est déterminée à ce que toutes les parties du plan d'action global commun continuent d'être intégralement et effectivement mises en œuvre, étant donné les retombées positives sur les relations commerciales et économiques avec l'Iran, notamment pour le peuple iranien ;
- que la décision du président Trump de ne pas reconnaître que l'Iran respecte le plan d'action global conjoint s'inscrit dans le cadre d'un processus interne aux États-Unis ;

⁵⁸ Site internet de l'AIEA – Déclaration du directeur général de l'AIEA du 05 mars 2018 - <https://www.iaea.org/newscenter/news/iran-is-implementing-nuclear-related-jcpoa-commitments-director-general-amano-tells-iaea-board>

⁵⁹ Déclaration de l'EU sur le JCPOA du 16/10/2017 - <http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/10/16/iran-nuclear-deal-eu-jcpoa/>

- la nécessité de traiter les préoccupations que lui inspirent la question des missiles balistiques et les tensions croissantes dans la région en dehors du plan d'action global commun, au sein des formations et enceintes appropriées.



Le processus de surveillance de l'AIEA⁶⁰

Les relations entre la France et l'Iran depuis 2015

La signature de l'accord JCPOA pour lequel la France s'est beaucoup investie a permis de d'accélérer les échanges bilatéraux rétablis depuis 2013. Ainsi, le ministre des affaires étrangères s'est rendu à Téhéran dès la fin juillet 2015. Le président Rohani a réalisé une visite en France le 28 juillet 2016 pour mettre en place le format des consultations régulières, relancer les relations économiques et la coopération institutionnelle. A cette occasion PSA et le constructeur automobile iranien Khodro ont annoncé la création d'une co-entreprise permettant de produire des véhicules Peugeot en Iran. Comme indiqué à la page 15, la société TOTAL a également signé fin novembre 2016 un contrat important avec la société pétrolière nationale NIOC pour l'exploitation du gisement gazier de *Pars South*.

Le dialogue entre les deux pays s'est donc accéléré ces dernières années. Certains points de difficulté demeurent toutefois, comme l'a relevé le ministre des affaires étrangères Jean-Yves

⁶⁰Site internet de la Maison Blanche Administration Obama - <https://obamawhitehouse.archives.gov/node/328996>

Le Drian lors de sa visite à Téhéran le 05 mars 2018, parmi lesquels le programme balistique et l'action régionale de l'Iran notamment en Syrie, au Yémen et au Liban. La France a toutefois réaffirmé avec force⁶¹ sa détermination à faire en sorte que les accords de Vienne soient respectés.

Pour François Nicoullaud⁶², ancien ambassadeur de France en Iran de 2001 à 2005, l'Iran est la France ont intérêt d'entretenir une bonne relation bilatérale. L'Iran reconnaît dans la France un acteur majeur, membre du conseil de sécurité de l'ONU, qui a une bonne connaissance de la région et qui défend l'accord sur le nucléaire. La France, via le président Macron, souhaite garder une position influente au Moyen-Orient, en ayant plusieurs partenaires régionaux, à la fois l'Arabie saoudite et les pays du golfe mais aussi l'Iran qui a une position charnière.

Synthèse

Dans le processus de recomposition géopolitique actuelle du Proche et Moyen-Orient, les positions de l'Iran se sont fortement renforcées bénéficiant de la montée en puissance des communautés chiites, des divisions du monde arabe sunnite, du relatif désengagement américain et du succès de l'accord sur le nucléaire de 2015. Par sa puissance démographique, son habile jeu d'alliance et d'allégeance, ses potentialités économiques, sa stratégie militaire et maritime, l'Iran se présente comme un acteur montant. Même si des incertitudes demeurent fortes quant à la pérennité de l'accord nucléaire à la suite de l'élection de M. Trump, l'isolement diplomatique et économique de l'Iran - qui « joue le jeu » du JCPOA - deviendra certainement plus difficile à l'avenir. Dans ce contexte, la France a pour l'instant choisi une politique de « main tendue », de relations constructives et d'échanges économiques, tout en cherchant à faire infléchir le pays sur son programme balistique et son soutien à certains acteurs régionaux (*Hezbollah*, régime syrien).

⁶¹ Point presse de M. J.Y. Le Drian en marge du conseil affaires étrangères de Bruxelles le 19 mars 2018

⁶² Site internet de France 24 – Article du 22/11/2017 - <http://www.france24.com/fr/20171121-iran-france-macron-rohani-nucleaire-missile-balistique-arabie-saoudite-diplomatie>

2. Les intérêts et les ambitions français au Moyen-Orient – La présence militaire Française

Les intérêts et l'ambition stratégique français

La France possède de intérêts stratégiques et perçoit certaines menaces dans cette région – dont notamment :

- l'approvisionnement énergétique : en 2015, soit un an avant la levée des sanctions contre l'Iran, le pays a importé en 18,6% de son pétrole d'Arabie saoudite et 4,9% d'Irak⁶³. Cela suppose la sécurisation globale des voies maritimes et des principaux détroits et canaux que sont dans la région Ormuz, Bab el-Mandeb et Suez ;
- les échanges commerciaux : l'océan indien voit transiter 75% des exportations de l'UE. La Chine est le deuxième partenaire commercial de l'UE dont le flux maritime passe par la mer rouge et le canal de Suez (les nouvelles routes de la Soie) ;
- la menace du salafisme djihadiste (sunnite) : la zone du irako-syrienne reste le centre de la dynamique, qui a des ramifications dans notre pays. Au delà de *Daesh*, le mouvement *Al Qaida* continue d'être présent de la Syrie au Yémen ;
- la dissémination des armes conventionnelles et des capacités balistiques sur le théâtre (exemple des rebelles Houthis au Yémen) ;
- le défi de la montée en puissance militaire chinoise : présence navale renforcée dans la zone et installation d'une base opérationnelle à Djibouti.

Dans ce cadre l'ambition française dans la région a été reprécisée dans la revue stratégique :

- Au Proche-Orient, la stabilisation et la sécurisation du Liban ;
- Au Moyen-Orient, la conservation des capacités d'engagement et la liberté de mouvement intacte du golfe arabo-persique au canal de Suez ;
- Le renforcement des liens avec les démocraties qui partagent sa vision de la sécurité internationale, ce qui garantie au pays une capacité à comprendre et à agir en autonomie.

Les partenariats et la présence militaire française

La France possède plusieurs accords de défense et entretient plusieurs partenariats stratégiques avec des pays du golfe persique : le Koweït (accords de défense de 1992,

⁶³ Bilan énergétique de la France pour 2015, Ministère en charge de l'énergie

renouvelés en 2009), le Qatar (accords de défense signé en 1994, importants contrats d'armements signés ces dernières années : Rafales, VBCI...) et les Emirats Arabes Unis (accords de défense de 1995, renforcés en 2009).

Dans le cadre d'un partenariat stratégique avec les Emirats Arabes Unis, la France a mis en place depuis mai 2009 une implantation militaire permanente (forces françaises aux E.A.U.). Les forces françaises, qui comprennent environ 650 militaires, sont commandées depuis Abou Dhabi par un officier général de marine qui est également commandant de la zone maritime océan indien (ALINDIEN).

Les forces sont réparties sur trois sites :

- la base navale, qui accueille l'état major interarmées ainsi que les soutiens. Elle assure notamment l'accueil des bâtiments français au EAU (hors porte-avions Charles de Gaulle qui accoste au port de commerce proche de Mina Zayed) ;
- la base aérienne 104, qui se trouve à Al Dhafra à environ 60km d'Abou Dhabi, et qui accueille un détachement permanent (escadron de chasse 1/7) et des aéronefs de passage (chasse, ravitaillement ou transport) ;
- le camp militaire de la Zayed Military City, situé à 65 km d'Abou Dhabi, reçoit un régiment de cavalerie, le 5^{ème} Régiment de Cuirassiers (escadron blindé Leclerc et sous groupement CAESAR).

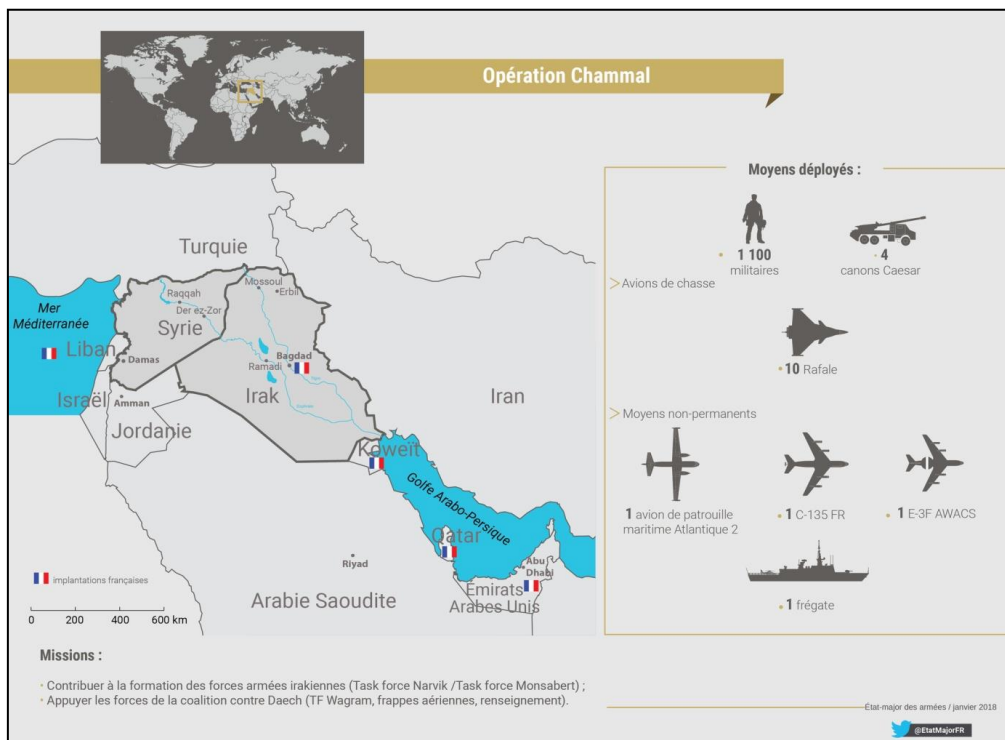


Implantations des forces françaises stationnées aux E.A.U.

Les missions confiées aux forces stationnées aux E.A.U. vont de l'appui aux déploiements opérationnels dans la région (veille opérationnelle, accueil des bâtiments de la marine en escale), à la coopération militaires bilatérale avec les E.A.U en passant par l'aguerrissement des troupes au milieu désertique et en zones urbaines moyen-orientales.

L'amiral ALINDIEN, en tant que commandant de zone maritime, est contrôleur opérationnel des moyens de la marine déployés sur le théâtre (il n'y a pas bâtiment français stationné en permanence sur place) dans le cadre des missions assignées par l'EMA : déploiements opérationnels ponctuels ou prolongés comme *Chammal*, missions de stabilisation et de maintien de la paix et de sécurisation des espace maritime ou mission de protection des ressortissants français (évacuations).

Depuis 2014, la France est également présente en Irak dans le cadre de l'opération *Chammal* pour l'appui aux forces de la coalition dans la lutte contre Daesh et la formation des forces armées irakiennes (déploiement des troupes au sol en septembre 2016). Quelques détachements sont également présents au Koweït, au Qatar et à Bahreïn (états-majors terrestre, aérien et naval du commandement *US Central* – dont la zone de responsabilité s'étend de l'Egypte jusqu'au Pakistan en passant par le Moyen-Orient et les pays d'Asie Centrale).



L'opération Chammal – situation en mars 2018 (Source Ministères des Armées)

Dans une optique plus large, la France est au Liban dans le cadre de l'opération *Daman* au sein de la FINUL (Force intérimaire des Nations Unies au Liban) depuis 1978, avec un mandat élargi depuis 2006 (résolution 1701 de l'ONU). La force de 700 hommes, stationnée au nord de la « ligne bleue » séparant le Liban d'Israël, comprend une force d'intervention rapide et mène des actions d'entraînement et de formation des Forces Armées Libanaises (FAL).

Enfin, à Djibouti, la France possède une force prépositionnée et une base opérationnelle avancée, comprenant plus de 1300 hommes, dans le cadre du traité de coopération en matière de défense signé entre les deux pays en 2011 et qui est rentrée en vigueur en 2014. Les forces françaises stationnées à Djibouti (FFDJ), qui servent de « réservoir de force » et d'appui logistique, sont également en charge de la coopération militaire avec Djibouti, de soutien aux opérations multinationales (comme par exemple l'opération européenne de lutte contre la piraterie maritime *Atalanta*).

Les relations franco-américaines dans la région

Depuis le milieu des années 2000, et surtout à compter du mandat du président Sarkozy, la France s'est rapproché diplomatiquement et militairement des Etats-Unis. Cela c'est traduit par des engagements opérationnels communs – depuis l'Afghanistan (de 2001 à 2014), en passant par la Libye (2011) et le Levant (depuis 2015) – des soutiens mutuels (notamment au Mali) et des prises de positions communes (dossier du nucléaire iranien notamment). Par ailleurs, la France a réintégré le commandement intégré de l'OTAN en 2009. Au sein des forces armées françaises, l'interopérabilité, la connaissance et la confiance réciproques se sont accrues. Dans le domaine naval et les opérations maritimes en particulier, cela a atteint un très haut niveau comme l'ont prouvé les derniers déploiements du groupe aéronaval, articulé autour du porte-avions Charles de Gaulle, pour l'opération de lutte contre l'état islamique *Inherent Resolve* dans le golfe arabo-persique (Missions Arromanches 1 et 2) et en Méditerranée orientale (Arromanches 3)⁶⁴. D'autre part, les armées françaises possèdent des détachements dans les différents états-majors de force américains au Moyen-Orient.

⁶⁴ Lors de sa visite sur le Charles de Gaulle en mission Arromanches 3, le 30 octobre 2016, le vice-amiral d'escadre Kevin Donegan, commandant de la 5^{ème} Flotte US a indiqué qu'il s'agissait de « *la meilleure intégration que j'ai pu voir entre deux marines, durant mes 36 années d'opérations navales* ». Source Magazine Cols Bleus : <http://www.colsbleus.fr/articles/9041>

Synthèse

La France possède des intérêts forts dans la région du proche et du Moyen-Orient. Une déstabilisation durable de cette partie du monde peut impacter de façon significative sa sécurité et son autonomie stratégique. Le pays bénéficie d'une position influente grâce à son implantation historique à Djibouti et, depuis 2009, à la mise en place d'une base avancée aux Emirats Arabes Unis. Le pays a par ailleurs renouvelé dans les années 2000, les accords de défense qu'il possède avec les pays arabes du golfe. Le France est engagée militairement dans une coalition militaire menée par les États-Unis contre *Daesh* au Levant et dans une mission d'interposition sous mandat de l'ONU au Liban. Son positionnement est ainsi marqué par un tropisme arabe sunnite ainsi qu'un certain alignement sur les positions américaines, qui ne reflète pas forcément les nouveaux équilibres politiques qui se mettent en place dans la région. L'Iran et les communautés affiliées chiites s'imposent en effet comme des acteurs dont l'influence va croissant, notamment au Liban, en Irak et en mer dans les zones stratégiques des détroits.

3. Pour un rééquilibrage des relations et la mise en place d'une coopération militaire avec l'Iran

Prise en compte diplomatique de l'influence croissante de l'Iran, notamment en mer

Comme exposé dans la première partie de cette étude, l'Iran déploie une stratégie en mer cohérente qui, s'il elle est poursuivie, va faire émerger une puissance maritime de premier plan dans la région. En particulier, le pays tient fermement le détroit d'Ormuz et, par Houthis interposés, tiendra peut-être à moyen terme celui de Bab-el-Mandeb. Par ailleurs, le pays noue des alliances et renforce ses liens avec l'ensemble des acteurs régionaux de l'Inde à la Chine en passant par le Pakistan et adopte une attitude positive envers les instances internationales (ONU, OMI). Ses réserves pétrolières et surtout gazières ainsi que sa stratégie d'ouverture commerciale, favorisée par la levée des sanctions internationales, vont lui permettre de tirer de grands bénéfices économiques.

Dans le même temps, les Etats-Unis se font moins présents, libérés de leur dépendance énergétique au pétrole du golfe et polarisés par leur soutien aux monarchies arabes du golfe, et en premier lieu l'Arabie saoudite.

La France qui s'est ré-ouverte sur l'Iran depuis 2015, souhaite parvenir à une stabilisation de la région, pour l'instant en reprenant un dialogue diplomatique constructif et des échanges économiques plus étroits. Toutefois, force est de constater que son système d'alliances et d'accords de défense ainsi que son positionnement militaire ne sont pas complètement en phase avec cette ouverture. Par ailleurs, les pays arabes du golfe entretiennent des rapports parfois « ambigus » avec la mouvance djihadiste salafiste qui est présentée comme une menace durable pour notre pays⁶⁵. Le Qatar et l'Arabie saoudite sont en particulier suspectés d'entretenir et financer des groupes islamistes d'opposition à Bashar al-Assad dans le conflit syrien comme par exemple *Jaich al-Islam* et le *Front Islamique (Jabhat al-islamiyyah)*.

La France a réaffirmé à de nombreuses reprises son attachement à son autonomie stratégique qui conditionne l'exercice de sa souveraineté, sa liberté d'action et sa capacité à décider et agir seule pour défendre ses intérêts. Cette ambition repose sur la préservation, au travers notamment du renseignement, d'un degré d'indépendance d'évaluation de la situation et d'une capacité d'anticipation. De plus, on assiste depuis une dizaine d'année à un durcissement de l'environnement opérationnel (prolifération, perte relative de la suprématie

⁶⁵ Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017 – page 37 et 38

technologique occidentale,...) et une ambiguïté croissante des engagements (actions dans le cyberspace non revendiquées, hybridation, *proxies*,...) qui rendent les risques d'escalade de plus en plus probables.

Dans ce contexte et étant donné nos ambitions, il paraîtrait logique que notre pays, ainsi que les pays de l'Union Européenne, soient plus présents et influents, y compris militairement, auprès de l'Iran. En Europe, l'Italie a été précurseur dans le domaine et une mission militaire est présente depuis 2016.

Vers un futur lien militaire ?

Parmi les solutions à disposition de notre pays pour renforcer notre lien avec l'Iran, dans une optique qui pourrait également être européenne, il pourrait être possible d'initier une diplomatie de défense avec ce pays. Cela pourrait se faire en créant une mission militaire avec à sa tête un attaché de défense, sous l'autorité de l'ambassadeur.

La mission de défense contribue en effet à préserver, développer et promouvoir les intérêts français du domaine de la défense auprès des autorités locales. La direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées définit de façon détaillée les huit volets de la mission militaire⁶⁶ qui dépendent du pays et du contexte international :

- 1/ conseiller l'ambassadeur pour les questions de défense ;
- 2/ conseiller le ministère pour les questions de défense relatives à son/ses pays d'accréditation ;
- 3/ animer la relation bilatérale de défense sous ses différents aspects ;
- 4/ assurer la promotion de la politique française de défense ;
- 5/ recueillir et analyser l'information concernant son/ses pays d'accréditation au profit du ministère de la défense et contribuer aux études comparatives ;
- 6/ promouvoir l'industrie française d'armement et contribuer aux démarches de soutien et de contrôle des exportations d'armement ;
- 7/ remplir des missions à caractère opérationnel, notamment en cas de crise, de conflit ou d'évènement grave survenant dans son ou ses pays d'accréditation voire dans la région ;

⁶⁶ Site internet du Ministère des Armées – DGRIS - <https://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/le-reseau-diplomatique-de-defense/le-reseau-diplomatique-de-defense>

- 8/ animer les réseaux d'influence et contribuer au rayonnement du ministère de la défense à l'étranger.

Pour la plupart des volets, la présence d'un attaché de défense paraîtrait très pertinente dans le cas de l'Iran. En effet, même si la France ne partage pas toutes les positions de l'Iran, son influence régionale croissante et sa position responsable sur le dossier nucléaire justifie que l'on puisse mieux le connaître dans le domaine militaire, mieux comprendre son positionnement et être capable de l'influencer.

Par ailleurs, cela pourrait éviter certaines « crispations » militaires ou escalades non maîtrisées, notamment en mer dans le détroit d'Ormuz ou sur le théâtre irako-syrien.

Enfin, cela pourrait permettre d'élargir notre vision stratégique à cet acteur majeur et cette grande civilisation qu'est la civilisation persane.



Rencontre des présidents Macron et Rouhani à Washington le 18 septembre 2017 en marge de l'assemblée générale des Nations Unies

CONCLUSION

Dans un contexte régional marqué par le recul de l'état islamique en Irak et en Syrie et le désengagement relatif des Etats-Unis d'Amérique, l'Iran s'affirme comme une puissance incontournable. La stratégie suivie par le pays depuis l'élection du président Rohani, confortée par l'accord de Vienne en 2015, lui permet de prendre une place croissante dans les affaires régionales.

Dans le domaine maritime en particulier, la puissance du pays se développe fortement dans tous les secteurs, que cela soit l'exploitation des ressources halieutique et énergétique offshore, les échanges commerciaux ou le domaine naval. Ses deux marines lui permettent à la fois une dissuasion conventionnelle forte et une capacité de blocage de l'axe stratégique du détroit d'Ormuz. Cela lui garantit également un rayonnement régional, via le support aux groupes affiliés du Yémen au Liban, les échanges avec les pays partenaires et la lutte contre la piraterie. Les fruits de cette politique d'ouverture sur la mer, de cette véritable stratégie maritime, sont visibles à l'échelle régionale comme internationale. Cette stratégie inquiète les voisins du golfe arabo-persique, en particulier l'Arabie saoudite qui étaient depuis plus de quarante ans bénéficiaires de l'atrophie et du repliement défensif du pays sur la mer. Le nouvel exécutif américain souhaite également remettre en question l'accord du JCPOA qui a contribué de façon significative à ce renouveau maritime de l'Iran.

La France, qui est présente militairement depuis 2006 dans le sud Liban dans le cadre de la FINUL, depuis 2009 aux Emirats Arabes Unis et qui intervient depuis 2014 en Irak puis en Syrie, a pour l'instant suivi un positionnement marqué par un alignement sur les positions arabes et américaines. Il entretient plusieurs accords de défense avec les pays du golfe, du Koweït en passant par le Qatar et les E.A.U. La crise irako-syrienne a toutefois mis en avant le jeu trouble de certains pays sunnites de la région dans le financement de groupes liés à la mouvance djihadiste. Par ailleurs, la France a été un acteur clé de la réussite de l'accord de Vienne en 2015 et a réaffirmé très récemment son attachement à ce compromis.

C'est ainsi que le président de la république, Emmanuel Macron, a affirmé lors de son discours d'ouverture de la conférence des Ambassadeurs le 29 août dernier : « *Il est indispensable dans ce contexte que nous puissions parler à toutes les parties avec deux objectifs en tête, le premier, préserver la nécessaire stabilité de la région [...], le second c'est d'obtenir la transparence sur toutes les formes de financement du terrorisme.* ». Concernant la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran, il a par ailleurs ajouté, toujours à cette occasion :

« Nous n'atteindrons notre objectif de lutte contre le terrorisme qu'à condition de ne pas entrer dans ces grilles de lecture qui voudraient nous imposer un choix entre chiites et sunnites, et en quelque sorte, nous obliger à nous enfermer dans un camp. »

Dans le cadre du maintien de son autonomie stratégique, de sa volonté de conserver ses capacités d'engagement, sa liberté de mouvement et son influence dans la région, le pays ne pourra pas, sur le moyen et long terme, se départir d'une position plus ouverte et collaborative à l'égard de l'Iran. Dans le domaine militaire, cela pourrait se traduire par la mise en place d'une mission militaire en Iran, comme l'a réalisé par exemple en 2016 notre partenaire italien. Au delà du symbole fort que cela représenterait, cela permettrait de façon plus pragmatique d'élargir notre perception et notre capacité de connaissance-anticipation et d'éviter toute escalade avec cette puissance montante.

Bibliographie

Références bibliographiques

- [1] TELLIER Frédéric, *L'heure de l'Iran*, Ellipse 2005.
- [2] Constitution de la république islamique d'Iran de 1979 – amendée le 28 juillet 1989.
- [3] WEDIN Lars, *Stratégies maritimes au XXIème siècle – L'apport de l'Amiral Castex*, Nuvis 2015.
- [4] ROYER Pierre, *Géopolitique des mers et des océans – Qui tient la mer tient le monde*, 2^{ème} édition, PUF 2014.
- [5] de PREMONVILLE Antoine et FLICHY Thomas (dir), *Géopolitique de l'Iran, de l'empire confiné au retour de la puissance*, 2^{ème} édition, PUF, juin 2017.
- [6] MINISTERE DES ARMEES, *Revue stratégique de défense et de sécurité nationale*, octobre 2017.
- [7] REZA DJALILI Mohammad et KELLNER Thierry, *L'Iran en 100 questions*, mars 2016.
- [8] *Jane's World Navies*, IHS Markit, 2017.

Etudes

- [9] LOISEAU Vincent, *L'Iran : entre stratégie régionale et rayonnement international*, Mémoire Ecole de Guerre, 2017.
- [10] HARMER Christopher, *Middle East Security Report: Iran Naval and Maritime Strategy*, Institute for the Study of War (ISW), Washington DC, Juin 2013.
- [10] Centre des études supérieures de la Marine (CESM), *Brèves marines n°131*, Juillet 2011.

Articles de presse contemporaine

- [11] Site internet du journal Financial Tribune – First Iranian English Economic Daily, article du 19 octobre 2017, <https://financialtribune.com/articles/economy-domestic-economy/74484/irisl-returns-to-the-fold-of-int-l-shipping-giants> - Article du 10 décembre 2016, <https://financialtribune.com/articles/economy-business-and-markets/55076/irisl-places-650m-order-for-10-south-korean-vessels>.

- [12] Site internet de la NDTV – New Dehli Television Limited, article du 04 décembre 2017, <https://www.ndtv.com/india-news/chabahar-port-in-iran-developed-by-india-to-be-inaugurated-today-10-points-1782913>.
- [13] Site internet du journal l’Iran Financial Tribune, article du 10 décembre 2016 : <https://financialtribune.com/articles/economy-business-and-markets/55076/irisl-places-650m-order-for-10-south-korean-vessels>
- [14] Site internet Radio Free Europe Radio Liberty, article du 27 mai 2017 <https://www.rferl.org/a/long-shunned-by-foreigners-iran-looks-to-tourism/28512508.html>
- [15] Site internet du journal Wall Street Journal, article du 10 décembre 2016 - <https://www.wsj.com/articles/hyundai-heavy-gets-700-million-deal-to-build-10-ships-for-iran-shipping-lines-1481426229>
- [16] Site internet « Janes », article du 29 novembre 2017- <http://www.janes.com/article/76040/iran-claims-to-be-building-region-s-largest-warship>
- [17] Site internet du journal HAARETZ, article du 18 septembre 2012 - <https://www.haaretz.com/iran-upgrades-russia-made-heavy-sub-1.5163908>
- [18] Site internet du Middle East Institute - The Artesh Navy: Iran's Strategic Force par le Dr. Michael Connell - <http://www.mei.edu/content/artesh-navy-irans-strategic-force>
- [19] Site internet de la marine sud-africaine, article du 15 novembre 2016 http://www.navy.mil.za/archive/1612/161212_iranian_visit/article.htm
- [20] Site internet du journal « The Diplomat », article du 23 septembre 2014 - <https://thediplomat.com/2014/09/china-and-irans-historic-naval-exercise/>
- [21] Site internet du journal « Le Monde », article du 19 février 2012 - http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/02/19/1-iran-envoie-des-navires-en-mediterranee-pour-montrer-sa-puissance_1645459_3218.html?xtmc=syrie_iran&xtcr=252
- [22] Site internet du journal « The Guardian », article du 25 octobre 2012 - <https://www.theguardian.com/world/2012/oct/25/israeli-sudanese-factory-secret-war>
- [23] Site internet du journal « Bussiness Insider », article du 27 octobre 2016 - <http://www.businessinsider.com/afp-4-iranian-arms-shipments-to-yemen-stopped-us-admiral-2016-10?IR=T>

- [24] Site internet du journal « Washington Institute » article du 28 février 2017 - <http://www.washingtoninstitute.org/policy-analysis/view/iran-keeps-a-lid-on-its-latest-great-prophet-exercise>
- [25] Site internet de l'agence d'information « Islamic Republic News Agency », article du 12 juillet 2017 <http://www.irna.ir/en/News/82595948>
- [26] Site internet d'information « ALWAGHT », article du 28 septembre 2016 - <http://alwaght.com/en/News/69255/Dimensions-of-Iran,-Italy-Military,-Security-Cooperation>
- [27] Site internet du groupe « REF Group – Research and Consulting Group » – <http://www.refgroup.net/news-view/1/595/Iran,-Italy-Hold-Joint-Naval-Drills-.html>
- [28] Site internet de l'agence « TASNIMNEWS », article du 18 octobre 2017 <https://www.tasnimnews.com/en/news/2017/10/18/1549540/iran-s-navy-commander-holds-military-talks-in-italy>
- [29] Site internet de Radio France International (RFI) – article du 26/10/2017 - <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20171026-irak-iran-soutien-abadi-rohani-ei-kurdistan-khamenei> et article du 15/03/2018 - <http://www.rfi.fr/moyen-orient/20180315-syrie-iran-soutien-damas-fatemiyoun-aghans-conseillers>
- [30] Site internet du journal Le Figaro, article du 12/11/2017 - <http://www.lefigaro.fr/international/2017/11/12/01003-20171112ARTFIG00218-iran-arabie-saoudite-les-dessous-d-une-guerre-froide.php>
- [31] Site internet de France 24, article du 22/11/2017 - <http://www.france24.com/fr/20171121-iran-france-macron-rohani-nucleaire-missile-balistique-arabie-saoudite-diplomatie>

Internet

- [32] Site internet du NIOC - *National Iranian Oil Company* - Rapport annuel 2016 - <http://en.nioc.ir/Portal/File/ShowFile.aspx?ID=a05977b6-5baf-4f8a-acb7-4f6da39133e6>.
- [33] Site internet de la *Port and Maritime Organization Islamic Republic of Iran* – Rapport annuel 2017 <http://www.pmo.ir/en/filepool2/download/658a900e01f76f2acd518f00c29767f2d60ee51ae2e2c6db1f6b35e833c3aa2>.

[34] Site internet de l'UNCTAD (*UN Conference on Trade And Development*) – UNCTAD REVIEW OF MARITIME TRANSPORT 2017,

http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/rmt2017_en.pdf .

[35] Site internet de la compagnie maritime *Islamic Republic of Iran Shipping Line* (IRISL), <http://www.irisl.net/>.

[36] Site internet de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Rapport annuel 2011,

http://www.fao.org/figis/common/format/popUpImage.jsp?xp_imageid=52011

[37] Site internet Wikipédia

https://fr.wikipedia.org/wiki/Relations_entre_1%27Arabie_saoudite_et_1%27Iran#Rupture_des_relations_diplomatiques_en_2016

[38] Site internet de l'AIEA – Déclaration du directeur général de l'AIEA du 05 mars 2018 - [https://www.iaea.org/newscenter/news/iran-is-implementing-nuclear-related-](https://www.iaea.org/newscenter/news/iran-is-implementing-nuclear-related-jcpoa-commitments-director-general-amano-tells-iaea-board)

[jcpoa-commitments-director-general-amano-tells-iaea-board](https://www.iaea.org/newscenter/news/iran-is-implementing-nuclear-related-jcpoa-commitments-director-general-amano-tells-iaea-board)

[39] Site internet du Ministère des Armées – DGRIS -

<https://www.defense.gouv.fr/dgris/action-internationale/le-reseau-diplomatique-de-defense/le-reseau-diplomatique-de-defense>